

La non assurance dans les accidents de la route en France en 2022

Juin 2024

Table des matières

Synthèse : non-assurance en France métropolitaine	4
Synthèse : non-assurance Outre-mer	5
I. La non-assurance dans les accidents corporels de la circulation routière en France métropolitaine.....	6
1. Les enjeux dans les accidents mortels.....	6
a. Des conducteurs jeunes sur-représentés	6
b. Une forte part de deux-roues motorisés non assurés	7
c. Des conducteurs non assurés plus souvent responsables	8
2. La non-assurance dans les accidents corporels.....	10
a. Les limites liées au fichier BAAC.....	10
b. La part de la non-assurance augmente	10
c. Les moins de 35 ans sont plus souvent non-assurés.	12
d. Les délits de fuite	13
II. Caractéristiques des non-assurés en France métropolitaine	14
1. Les catégories socio-professionnelles	14
2. Quelques spécificités selon l'âge	14
a. Modalités d'obtention du droit à conduire	15
b. Les 14-17 ans	16
c. Les 18-24 ans	17
d. Les 25-34 ans	19
e. Les 35-49 ans	20
f. Les 50-64 ans	22
g. Les 65 ans et plus	23
3. Spécificités des conducteurs et conductrices	25
a. Les hommes conduisant un véhicule non assuré	26
b. Les femmes conduisant un véhicule non assuré	26
III. Estimation de la non-assurance parmi les véhicules en circulation en France métropolitaine.....	27
1. Méthode.....	27
2. Estimation de la non-assurance.....	28
3. Estimation du nombre de conducteurs sans permis	29
IV. La non-assurance dans les accidents Outre-mer.....	30
1. Dans les accidents mortels de la circulation.....	30
2. Dans les accidents corporels de la circulation.....	32
a. Dans les DROM	34
b. Dans les COM-NC.....	35

c. Selon les territoires.....	36
V. Glossaire.....	38
VI. Annexes.....	39
1. Conducteurs assurés ou non impliqués dans les accidents mortels, France métropolitaine	39
2. Présumés responsables d'accidents mortels assurés ou non, France métropolitaine	40
3. Conducteurs assurés ou non impliqués dans les accidents mortels, Outre-mer.....	41
4. Conducteurs assurés ou non impliqués dans les accidents corporels, Outre-mer	42

Synthèse : non-assurance en France métropolitaine

Les données d'accidentalité corporelle (dites fichier BAAC) proviennent de l'enregistrement d'informations par les forces de l'ordre qui interviennent sur les accidents.

En 2022, la part de véhicules non-assurés en **France métropolitaine** est de :

- 3 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels et dont le conducteur n'est pas présumé responsable de l'accident
- 5 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels
- 6 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents mortels
- 7 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents mortels et dont le conducteur est présumé responsable.

Les conducteurs non-assurés sont plus fréquemment identifiés comme présumés responsables dans les accidents mortels que les conducteurs assurés. Ce risque varie selon le mode de déplacement.

Un automobiliste non-assuré aura un risque 4 fois plus important d'être responsable d'un accident mortel ; un conducteur de deux-roues motorisé, un risque 2,5 fois plus important.

Un quart des conducteurs en fuite étaient sans permis et/ou sans assurance.

Les moins de 35 ans représentent un tiers de la mortalité routière mais deux tiers des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents mortels.

La non-assurance concerne fortement les deux-roues motorisés, mais à des degrés divers selon les possibilités d'utilisation de ce mode de déplacement liées à l'âge :

- Les 14-17 ans : 22 % des motos impliquées dans les accidents corporels ne sont pas assurées
- Les 18-24 ans : 13 % des cyclos impliqués dans les accidents corporels ne sont pas assurés, 11 % des motos
- Les 25-34 ans : 18 % des cyclos impliqués dans les accidents corporels ne sont pas assurés, 6 % des motos.

Les usagers de 2RM représentent 16 % des conducteurs impliqués dans les accidents mortels mais 37 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents mortels.

Les conducteurs de véhicules non assurés sont 2 à 3 fois plus souvent positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants que les conducteurs de véhicules assurés.

Les **estimations** concernant le nombre de véhicules **non-assurés en circulation** et de conducteurs sans permis sur les routes sont **basées** sur la part des conducteurs présumés **non responsables** sans assurance ou sans permis, multipliée par le parc en circulation pour chaque type de véhicule.

L'ONISR estime qu'en France métropolitaine :

- **350 000 VT circulent sans être assurés, 130 000 VU et 100 000 2RM**
- **520 000 conducteurs de VT circulent sans permis, 110 000 2RM et 50 000 VU.**

Le nombre de conducteurs de voiture non assurée augmente ces dernières années, quel que soit l'âge. Une forte part des conducteurs de deux-roues motorisés non assurés n'a pas de permis valide (13 % des conducteurs de cyclos non assurés, 42 % des conducteurs de motos légères non assurées et 30 % des conducteurs de motos lourdes non assurées).

Synthèse : non-assurance Outre-mer

En 2022, la part de véhicules non-assurés en **Outre-mer** est de :

- 8 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels et dont le conducteur n'est pas présumé responsable de l'accident
- 15 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels
- 20 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents mortels
- 27 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents mortels et dont le conducteur est présumé responsable.

Les conducteurs non-assurés sont plus fréquemment identifiés comme présumés responsables dans les accidents mortels que les conducteurs assurés.

Sur la période 2018-2022, les **moins de 35 ans** représentent 54 % de la mortalité routière mais 69 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents mortels et 61 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels.

La non-assurance concerne fortement les **deux-roues motorisés** : 57 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels **outre-mer** étaient en deux-roues motorisé, pour 21 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents corporels.

Par ailleurs, les conducteurs de deux-roues motorisés non-assurés impliqués dans les accidents corporels sont plus fréquemment en situation de ne pas avoir de permis valide, ou d'être positif à l'alcool et/ou aux stupéfiants :

- 62 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré et 68 % des conducteurs de motocyclette non assurée ne disposaient pas de permis valide, contre respectivement 18 % et 10 % des conducteurs assurés ;
- 50 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré et 65 % des conducteurs de motocyclette non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre respectivement 33 % et 29 % des conducteurs assurés.

Les DROM et les COM-NC se différencient avec (sur les accidents corporels 2018-2022) :

- une part de non assurés plus importante chez les **cyclomotoristes** dans les DROM (39 % contre 30 % dans les COM-NC et 9 % en moyenne France métropolitaine) ;
- une part de non assurés plus importante chez les **motocyclistes** dans les COM-NC (27 % contre 24 % dans les DROM et 6 % en moyenne France métropolitaine) ;
- une part de non assurés plus importante chez les **automobilistes** dans les COM-NC (15 % contre 7 % dans les DROM et 3 % en moyenne France métropolitaine).

I. La non-assurance dans les accidents corporels de la circulation routière en France métropolitaine

L'assurance est obligatoire pour l'ensemble des véhicules terrestres à moteur. Sont donc concernés notamment : les engins de déplacement personnel motorisés ou EDPm (par exemple les trottinettes électriques, hoverboards, gyroroues, draisienne...), les deux-roues motorisés, les véhicules de tourisme, véhicules utilitaires, poids lourds. Ne sont pas concernés les véhicules à assistance électrique (VAE) car il s'agit d'une assistance au pédalage et non d'un engin qui se propulse seul.

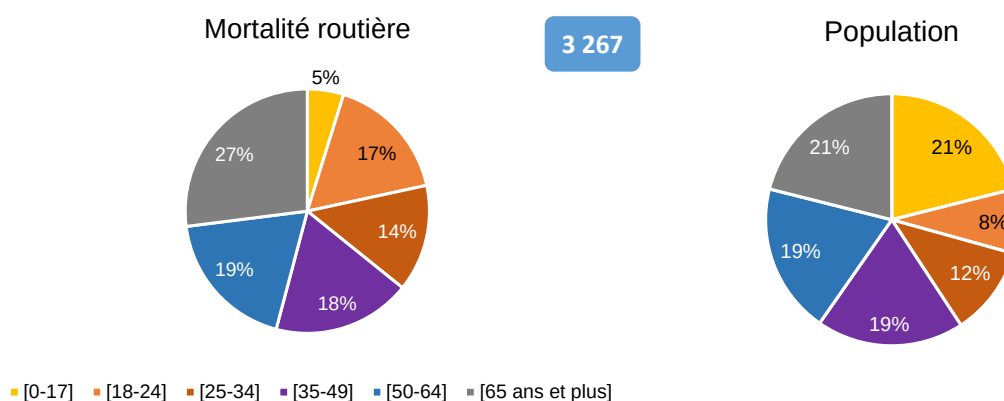
Les informations présentées dans ce chapitre sont issues de la base nationale des accidents corporels de la circulation routière enregistrés par les forces de l'ordre nationales (gendarmerie nationale, sécurité publique, compagnies républicaines de sécurité et préfecture de police de Paris), autrement nommée fichier BAAC.

En 2022, la part de véhicules non-assurés en **France métropolitaine** est de :

- 3 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels et dont le conducteur n'est pas présumé responsable de l'accident
- 5 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels
- 6 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents mortels
- 7 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents mortels et dont le conducteur est présumé responsable.

1. Les enjeux dans les accidents mortels

Les résultats concernent ici l'année 2022 (résultats définitifs arrêtés en mai 2023).



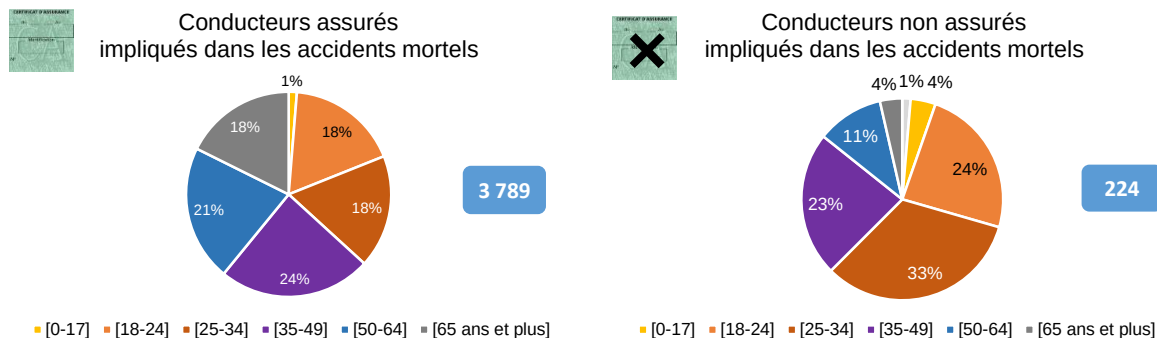
Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine ; Insee – Population 2022 estimée au 1^{er} janvier 2023

a. Des conducteurs jeunes sur-représentés

En 2022, 3 267 personnes sont décédées dans les accidents de la route en France métropolitaine. Les classes d'âge en sur-risque de décès sont les 18-24 ans en premier lieu, les 75 ans et plus, puis les 25-34 ans : leur part dans la mortalité routière est plus forte que leur part dans la population française.

5,6 % des conducteurs impliqués dans les accidents mortels en 2022 et dont le véhicule nécessitait une assurance étaient au volant ou au guidon d'un véhicule non assuré. Cette part est de 7 % chez les conducteurs de 18-24 ans, 10 % chez les 25-34 ans, 5 % chez les 35-49 ans, 3 % chez les 50-64 ans, 2 % chez les 65 ans et plus.

Pour 3 789 conducteurs impliqués dans les accidents mortels en 2022, le véhicule utilisé était indiqué comme assuré dans le fichier BAAC ; pour 224 conducteurs, le véhicule était indiqué comme non assuré.

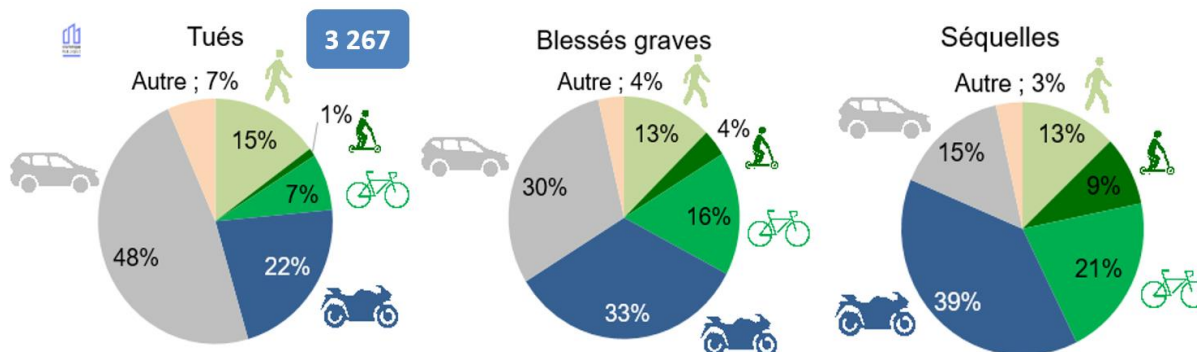


Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

Alors que les moins de 35 ans forment 36 % des décès dans un accident de la route et 37 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents mortels, ils représentent 61 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents mortels.

b. Une forte part de deux-roues motorisés non assurés

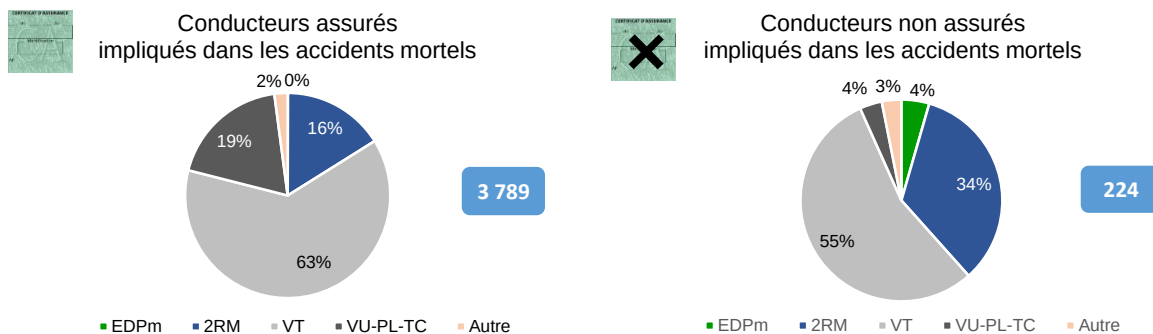
Les usagers de deux-roues motorisés représentent moins de 2 % du trafic pour 22 % des tués (source BAAC), 33 % des blessés graves (estimation ONISR d'après le fichier BAAC) et 39 % des blessés qui conserveront des séquelles encore un an après l'accident (estimation ONISR).



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

5,6 % des conducteurs impliqués dans les accidents mortels en 2022 et dont le véhicule nécessitait une assurance étaient au volant ou au guidon d'un véhicule non assuré. Cette part est de **11 % chez les conducteurs de deux-roues motorisés** et **5 % chez les conducteurs de véhicules de tourisme**.

L'analyse des conducteurs assurés et non-assurés impliqués dans les accidents mortels donne la répartition suivante en termes de véhicules utilisés :



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

Alors que les deux-roues motorisés forment 16 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents mortels, ils représentent 34 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents mortels.

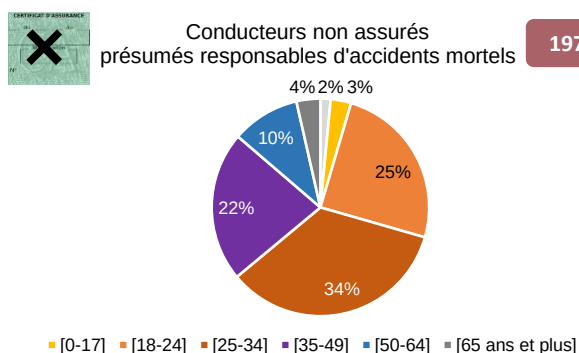
c. Des conducteurs non assurés plus souvent responsables

En 2022, 3 211 personnes sont enregistrées dans le fichier BAAC comme présumées responsables des accidents mortels.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

7 % des présumés responsables d'accidents mortels dont le véhicule nécessite une assurance conduisaient un véhicule qui n'était pas assuré. Chez les présumés responsables de 18-24 ans, cette part était de 9 % et chez les présumés responsables de 25-34 ans elle était de 13 %.



On retrouve la surreprésentation des moins de 35 ans chez les conducteurs non-assurés présumés responsables d'accidents mortels : ils représentent 63 %.

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

Les conducteurs non-assurés sont plus fréquemment identifiés comme présumés responsables dans les accidents mortels que les conducteurs assurés. Ce risque varie selon le mode de déplacement. **En moyenne sur les 5 ans 2018-2022 :**

- chez les conducteurs de 2RM impliqués dans les accidents mortels, on compte 2 fois plus de présumés responsables que de non-responsables lorsque le véhicule est assuré, mais 5 fois plus lorsque le véhicule n'est pas assuré
- chez les conducteurs de véhicules de tourisme, on compte 2 fois plus de présumés responsables que de non-responsables lorsque le véhicule est assuré, mais 8 fois plus lorsque le véhicule n'est pas assuré.

Un automobiliste non-assuré aura un risque 4 fois plus important d'être responsable d'un accident mortel ; un conducteur de 2RM un risque 2,5 fois plus important.

2. La non-assurance dans les accidents corporels

L'analyse des accidents corporels dans leur ensemble, sans se restreindre aux accidents mortels, permet de visualiser la tendance annuelle et de produire des tris plus fins selon l'âge, le mode de déplacement, et certaines infractions, car l'échantillon est statistiquement plus important.

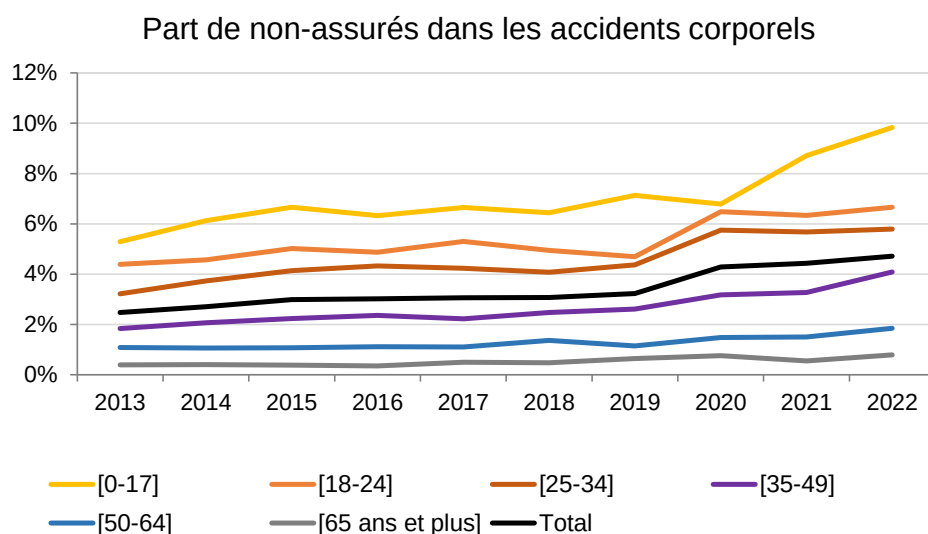
a. Les limites liées au fichier BAAC

Le fichier BAAC ne contient que les accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre nationales (Gendarmerie nationale, Sécurité Publique, Compagnies Républicaines de Sécurité, Préfecture de Police de Paris) ; l'Université Gustave Eiffel suit depuis 1995 l'écart entre le Registre des victimes admises dans les hôpitaux du département du Rhône et le fichier BAAC dans le Rhône. Il s'avère que de nombreux accidents corporels ne sont pas dans le fichier BAAC, en particulier les accidents moins graves, les accidents sans tiers impliqué de deux-roues motorisés et encore plus de cyclistes et EDPm. L'analyse ci-après s'appuie sur le fichier BAAC seul et ne cherche pas à compenser ce sous-enregistrement. Il peut être anticipé que des véhicules non-assurés impliqués dans des accidents peu graves ou sans tiers quitteront rapidement les lieux s'ils le peuvent. La part des 2RM dans les véhicules non-assurés impliqués dans les accidents corporels est vraisemblablement sous-estimée s'il manque plus d'accidents de 2RM dans le BAAC que d'accidents de véhicule de tourisme. La part des EDPm non-assurés doit être particulièrement sous-estimée puisqu'ils sont beaucoup moins enregistrés que les 2RM.

On s'attachera donc à regarder chaque type de véhicule pour les informations qui sont contenues le concernant dans le fichier BAAC et on retiendra que les informations concernant les volumes respectifs doivent être traitées avec précaution : ces volumes de 2RM et encore plus d'EDPm sont en-deça de la réalité en comparaison avec les volumes de véhicules de tourisme.

b. La part de la non-assurance augmente

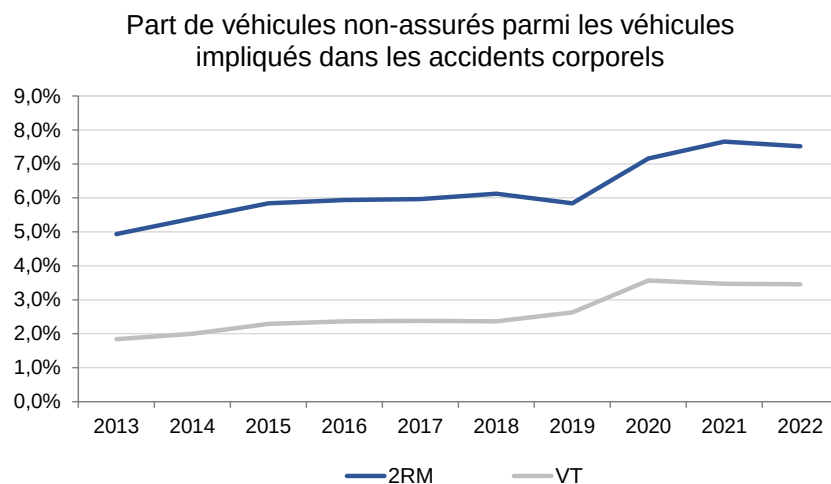
La part de véhicules non-assurés impliqués dans les accidents corporels a augmenté lentement de 2,5 % en 2013 à 3,2 % en 2019. Puis elle a bondi au-delà de 4 % à partir de 2020 (4,3 % en 2020, 4,4 % en 2021, 4,7 % en 2022).



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

La non-assurance dans les accidents corporels a augmenté de 38 % entre 2019 et 2022. L'augmentation concerne toutes les classes d'âge. Elle est plus forte sur les âges qui étaient moins représentés dans la non-assurance (personnes âgées de 35 ans ou plus) que sur les moins de 35 ans.

En 2022, la part de non-assurés est de 10 % chez les 0-17 ans (8 % chez les 14-17 ans), 7 % chez les 18-24 ans, 6 % chez les 25-34 ans, 4 % chez les 35-49 ans, 2 % chez les 50-64 ans, 1 % chez les 65 ans et plus.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

La part de 2RM non-assurés parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels est passée de 4,9 % en 2013 à 6,1 % en 2018, 5,8 % en 2019 et 7,5 % en 2022.

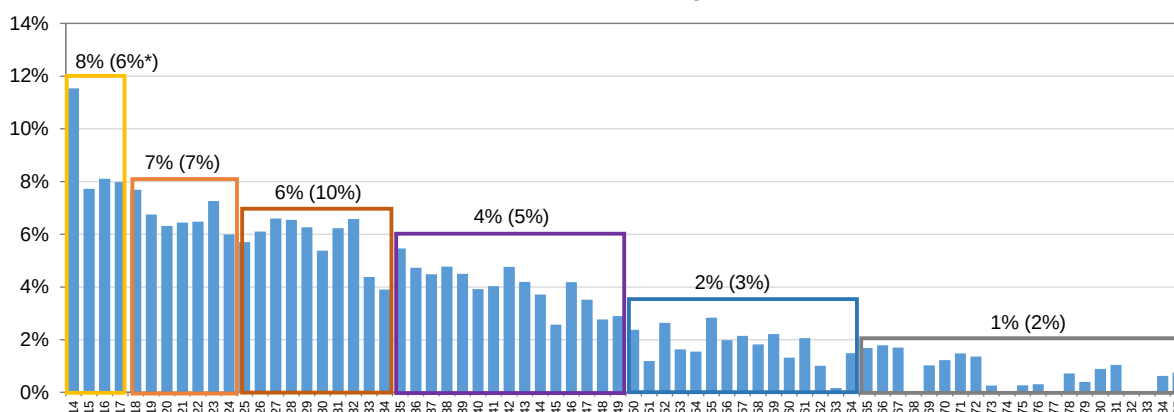
La part de véhicules de tourisme non-assurés parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels est passée de 1,8 % en 2013 à 2,6 % en 2019, et 3,5 % en 2022.

c. Les moins de 35 ans sont plus souvent non-assurés.

Globalement, 4 % des conducteurs impliqués dans les accidents corporels conduisent un véhicule non-assuré, et 5 % des conducteurs impliqués dans les accidents mortels.

La non-assurance diminue globalement avec l'âge. Les classes d'âge les plus concernées sont les 14-17 ans, les 18-24 ans et les 25-34 ans. Sur l'étude par année d'âge, on note un décrochage entre 32 et 36 ans.

La part de conducteurs non assurés dans les accidents corporels (mortels) en 2022, selon l'âge

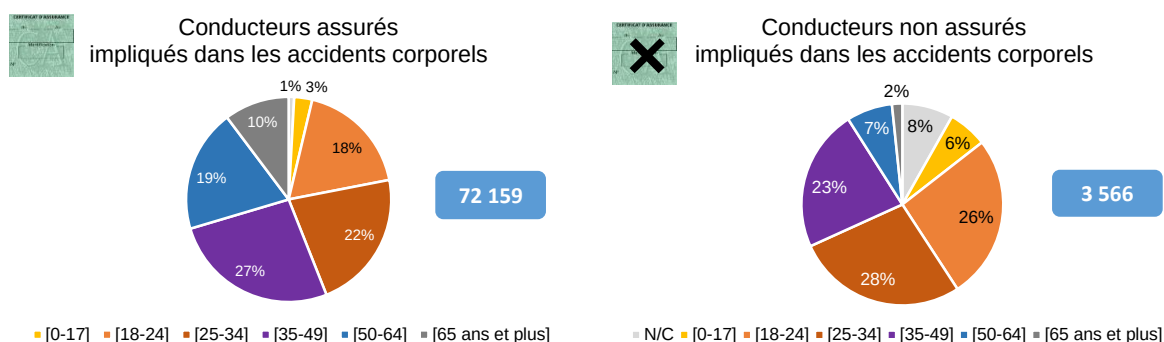


* : Effectif inférieur à 10

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

Alors que la non-assurance dans les accidents corporels décroît globalement avec l'âge, la non-assurance dans les accidents mortels est supérieure chez les 25-34 ans (10 %) à celle chez les 18-24 ans (7 %), et encore plus marquée chez les présumés responsables de 25-34 ans (13 %) que chez ceux de 18-24 ans (9 %).

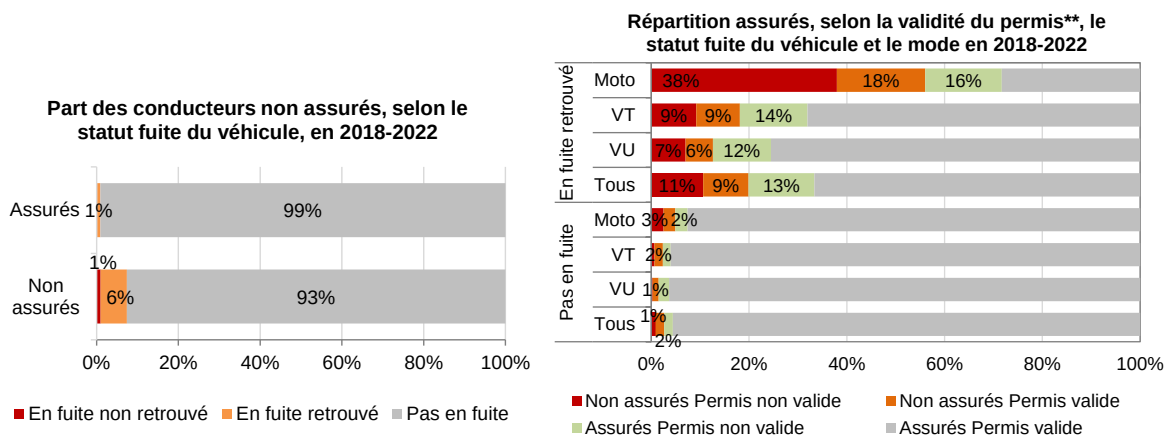
La comparaison de la répartition des conducteurs impliqués dans les accidents corporels selon leur âge et selon que leur véhicule est assuré ou non relève encore plus la surreprésentation des moins de 35 ans dans la non-assurance. En 2022, 43 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents corporels et 60 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels ont moins de 35 ans.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

d. Les délits de fuite

Parmi les conducteurs de véhicules non assurés, 7 % sont indiqués comme ayant commis un délit de fuite après l'accident (ceci ne comprend pas, bien évidemment, les véhicules n'ayant pas du tout été retrouvés ou identifiés) : cette part ne représente que 1 % chez les conducteurs assurés.



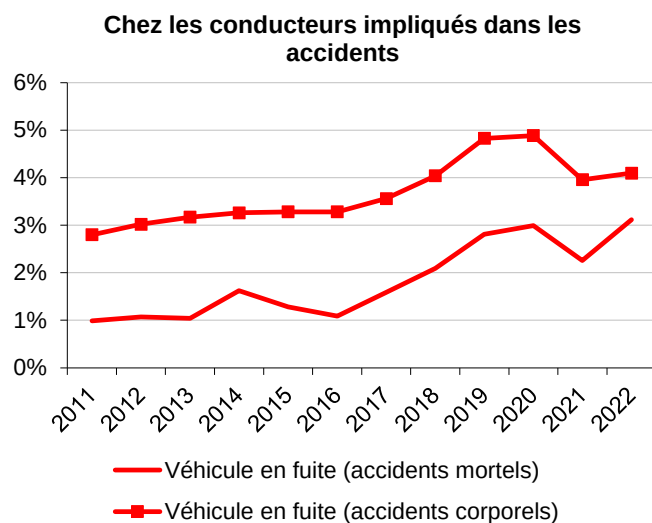
** : Parmi les véhicules qui nécessitent un permis de conduire.

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

Quel que soit le mode de déplacement, 33 % des conducteurs en fuite retrouvés étaient non assurés et/ou sans permis contre 4 % des conducteurs non en fuite.

Notamment, parmi les conducteurs de moto en fuite retrouvés, 56 % n'étaient pas assurés : 38 % avaient un permis non valide et 16 % un permis valide. Parmi les conducteurs de moto pas en fuite ces parts sont dix fois moindre (respectivement 5 % : 3 % et 2 %).

Dans une moindre mesure chez les conducteurs de VT ou VU, les conducteurs en fuite retrouvés représentent respectivement 18 % et 13 % des non assurés, dont 9 % et 7 % avaient un permis non valide.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2012-2022, France métropolitaine

II. Caractéristiques des non-assurés en France métropolitaine

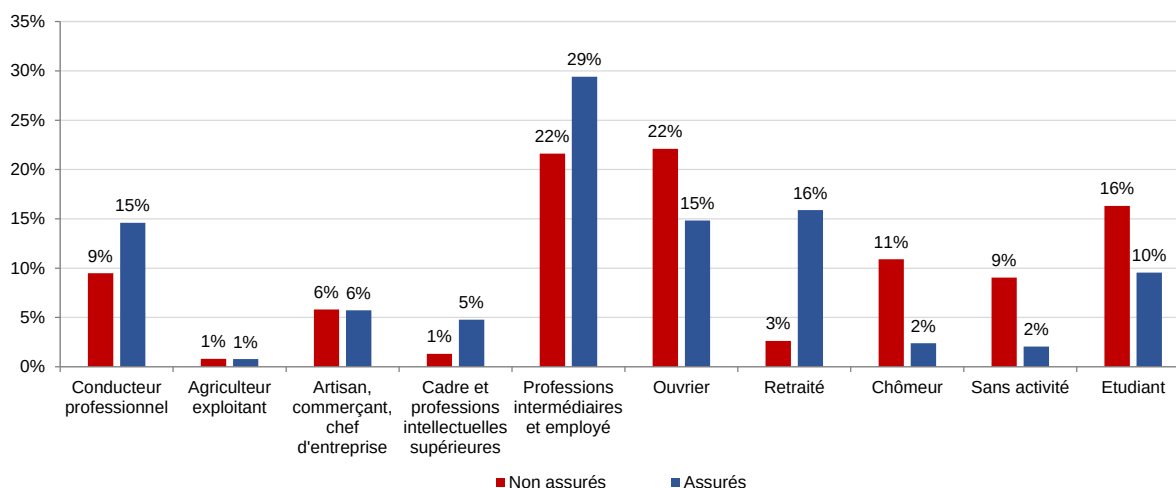
Les informations présentées dans ce chapitre sont issues de la base nationale des accidents corporels de la circulation routière enregistrés par les forces de l'ordre nationales (gendarmerie nationale, sécurité publique, compagnies républicaines de sécurité et préfecture de police de Paris), autrement nommée fichier BAAC. Les résultats concernent les années 2013 à 2022 pour les évolutions, et en général le cumul sur 5 ans 2018-2022 pour les focus.

1. Les catégories socio-professionnelles

En 2022, les ouvriers (22 %), les étudiants (16 %), les chômeurs (11 %) et les personnes sans activité (9 %), sont surreprésentés parmi les conducteurs non-assurés ; contrairement aux professions intermédiaires (22 %) qui sont sous-représentées.

De plus le taux de non-assurés parmi les conducteurs chômeurs ou sans activité atteint 16 % ; contre 4 % toutes catégories confondues.

Répartition des conducteurs non assurés et assurés impliqués dans les accidents corporels par catégorie socio-professionnelle, en 2022

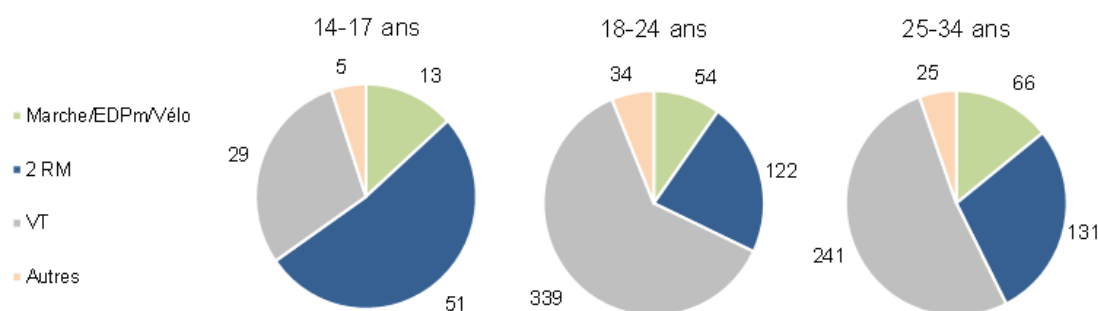


Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

2. Quelques spécificités selon l'âge

Bien que la non-assurance soit plus élevée chez les moins de 35 ans, on distingue trois moments de vie où les modes de déplacement diffèrent sensiblement : avant 18 ans, entre 18 et 24 ans, et les 25-34 ans. Les profils de la mortalité routière sur ces classes d'âge sont radicalement différents, avec la forte prévalence du 2RM chez les 14-17 ans, puis la forte prévalence de la voiture chez les 18-24 ans, et enfin un rééquilibrage voiture-2RM entre 25 et 34 ans :

Répartition des tués selon l'âge et le mode de déplacement en 2022



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

Quel que soit l'âge et le mode de déplacement, les femmes sont moins représentées dans les accidents corporels de la circulation routière. En 2022, 78 % des tués sont des hommes, 84 % des présumés responsables d'accidents mortels sont des hommes, 75 % des blessés graves sont des hommes. Elles sont aussi moins concernées par la non-assurance, quel que soit l'âge et quel que soit le mode de déplacement. 86 % des non-assurés impliqués dans les accidents corporels et 93 % des non-assurés impliqués dans les accidents mortels sont des hommes.

a. Modalités d'obtention du droit à conduire

Conduire un cyclomoteur est possible en France dès 14 ans, à condition d'avoir obtenu l'ASSR1 et l'ASSR2 (attestation scolaire de sécurité routière de niveaux 1 et 2) puis d'avoir réalisé une formation de 8h en auto-école (BSR ou permis AM). Ceci est applicable aux personnes nées après le 1^{er} janvier 1988, qui ont donc en 2022 34 ans. Les personnes nées avant 1988 n'ont pas besoin de titre de conduite, donc ne seront pas enregistrés en permis non valide dans le BAAC lorsqu'ils seront conducteur de cyclomoteur.

Conduire une moto de moins de 125 cm³ est possible à partir de 16 ans avec le permis A1 ou avec le permis B (détenu depuis plus de 2 ans) et une formation de 7h en auto-école. Les personnes qui conduisaient déjà ce modèle de moto entre 2006 et 2010 et ont le permis B sont dispensées de la formation de 7h. On peut estimer que ces personnes ont désormais plus de 35 ans (16 ans en 2011).

Depuis le 1^{er} juin 2016, le permis A2 est obligatoire comme préalable pendant 2 ans avant de pouvoir accéder au permis A et la conduite de motocyclettes de puissance supérieure à 35kW. Le permis A2 est accessible à partir de 18 ans.

Diverses solutions permettent aux jeunes d'être en situation de conduite d'un véhicule de tourisme avant 18 ans, mais toujours accompagnés : la conduite accompagnée à partir de 15 ans, la conduite encadrée à partir de 16 ans pour les jeunes en situation d'apprentissage, et la réussite à l'examen du permis de conduire à partir de 17 ans. Dans ces situations, le permis est considéré dans le fichier BAAC comme valide. Seules les situations non conformes sont relevées ci-dessous comme « permis non valide ».

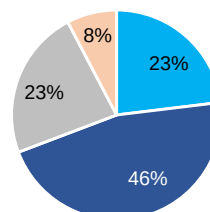
b. Les 14-17 ans

Le nombre de conducteurs de 14-17 ans impliqués dans les accidents mortels est assez faible chaque année, et par conséquent le nombre de conducteurs non-assurés, comme le démontre le graphe ci-contre établi sur 5 ans.

Aussi la non-assurance est mieux étudiée sur plusieurs années et sur les accidents corporels.

Conducteurs de 14-17 ans non assurés impliqués dans les accidents mortels 2018-2022

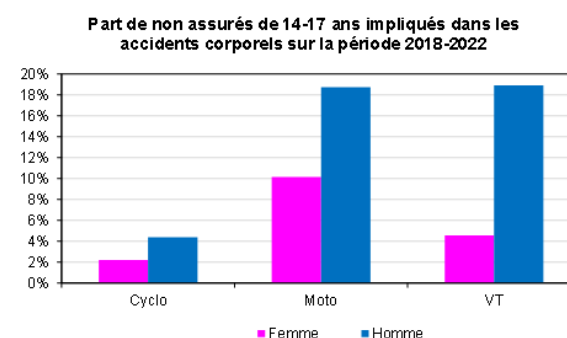
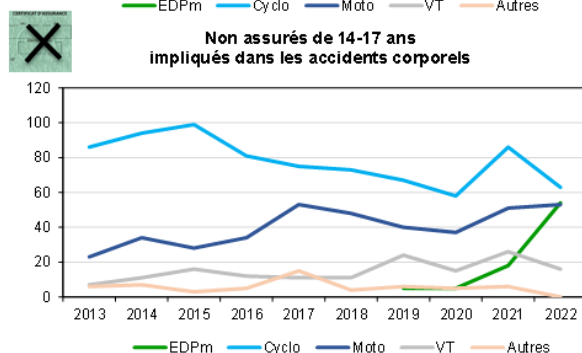
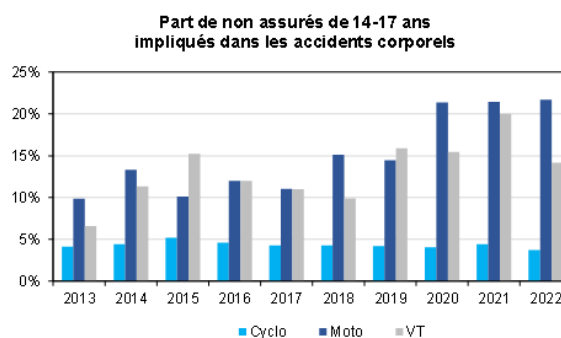
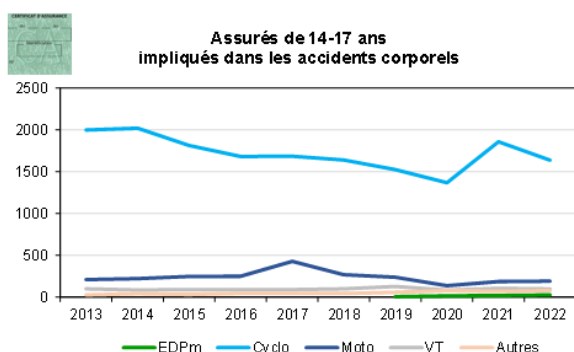
26



■ EDPm ■ cyclo ■ moto ■ VT ■ VU-PL-TC ■ Autre

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

On note toutefois une évolution récente de la non-assurance à la hausse chez les conducteurs de moto (le permis moto inférieures à 125cm³ est accessible dès 16 ans en France) et chez les conducteurs de véhicules de tourisme : ces conducteurs n'ont soit pas légitimité à conduire, soit sont en conduite accompagnée, en auto-école, ou en conduite supervisée en attendant leurs 18 ans.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

En 2022, 62 % des véhicules non-assurés étaient des 2RM et 9 % des véhicules de tourisme. 22 % des motos, 14 % des cyclos et 4 % des véhicules de tourisme conduits par les 14-17 ans impliqués dans les accidents corporels n'étaient pas assurés.

Les jeunes femmes impliquées dans les accidents corporels sont moins souvent non-assurées que les jeunes hommes.

Les résultats ci-dessous concernent les conducteurs impliqués dans les accidents corporels 2018-2022.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui ne disposaient pas non plus de permis valide est importante :

- 50 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 3 % des conducteurs assurés.
- 86 % des conducteurs de motocyclette non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 13 % des conducteurs assurés
- 93 % des conducteurs de voiture non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 51 % des conducteurs assurés.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants est importante :

- 19 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 8 % des conducteurs assurés
- 23 % des conducteurs de motocyclette non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 9 % des conducteurs assurés
- 29 % des conducteurs de voiture non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 25 % des conducteurs assurés

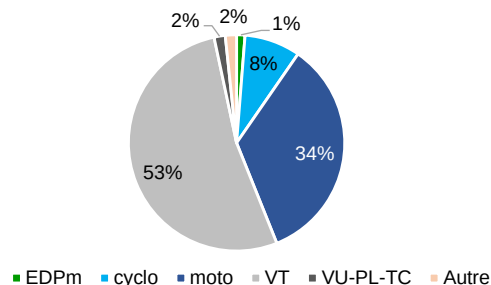
c. Les 18-24 ans

Le nombre de conducteurs de 18-24 ans impliqués dans les accidents mortels est assez faible chaque année, et par conséquent le nombre de conducteurs non-assurés, comme le démontre le graphe ci-contre établi sur 5 ans.

Aussi la non-assurance est mieux étudiée sur plusieurs années et sur les accidents corporels.

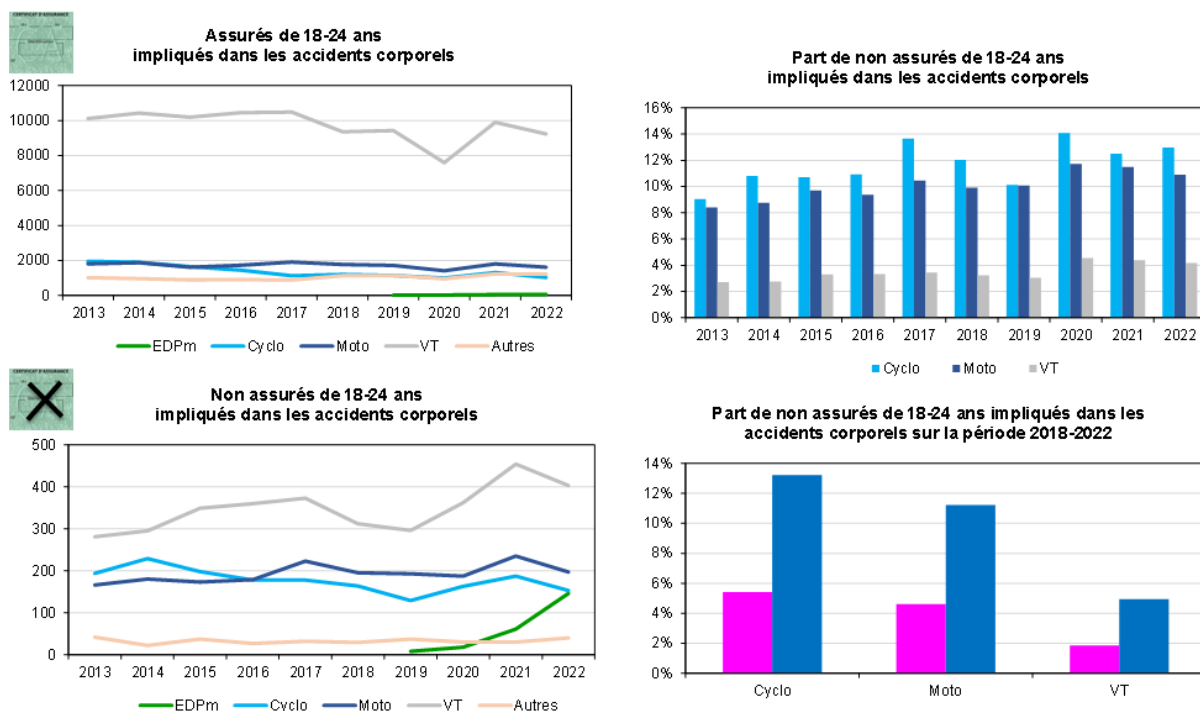
Conducteurs de 18-24 ans non assurés impliqués dans les accidents mortels 2018-2022

239



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine

On note toutefois une évolution récente de la non-assurance à la hausse chez les conducteurs de cyclomoteur, de motocyclette et de véhicule de tourisme.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

En 2022, 37 % des véhicules non-assurés étaient des 2RM et 43 % des véhicules de tourisme. 13 % des cyclos, 11 % des motos et 4 % des véhicules de tourisme conduits par les 18-24 ans impliqués dans les accidents corporels n'étaient pas assurés.

Les jeunes femmes impliquées dans les accidents corporels sont moins souvent non-assurées que les jeunes hommes.

Les résultats ci-dessous concernent les conducteurs impliqués dans les accidents corporels 2018-2022.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui ne disposaient pas non plus de permis valide est importante :

- 40 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 9 % des conducteurs assurés.
- 59 % des conducteurs de motocyclette non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 5 % des conducteurs assurés
- 33 % des conducteurs de voiture non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 3 % des conducteurs assurés.
- 25 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 3 % des conducteurs assurés.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants est importante :

- 33 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 21 % des conducteurs assurés

- 37 % des conducteurs de motocyclette non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 9 % des conducteurs assurés
- 47 % des conducteurs de voiture non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 21 % des conducteurs assurés
- 38 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 13 % des conducteurs assurés.

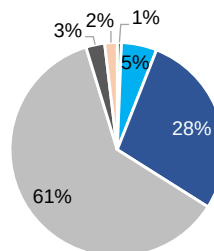
d. Les 25-34 ans

Le nombre de conducteurs de 25-34 ans impliqués dans les accidents mortels est assez faible chaque année, et par conséquent le nombre de conducteurs non-assurés, comme le démontre le graphe ci-contre établi sur 5 ans.

Aussi la non-assurance est mieux étudiée sur plusieurs années et sur les accidents corporels.

Conducteurs de 25-34 ans non assurés impliqués dans les accidents mortels 2018-2022

318



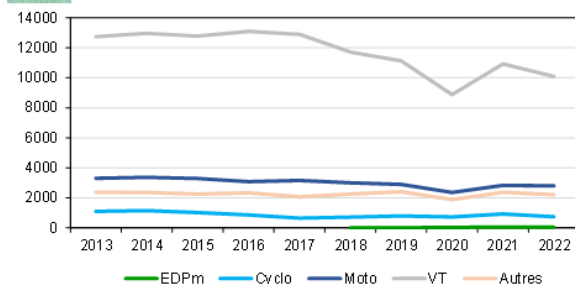
■ EDPm ■ cyclo ■ moto ■ VT ■ VU-PL-TC ■ Autre

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine

On note toutefois une évolution récente de la non-assurance à la hausse chez les conducteurs de cyclomoteur, de motocyclette et de véhicule de tourisme.

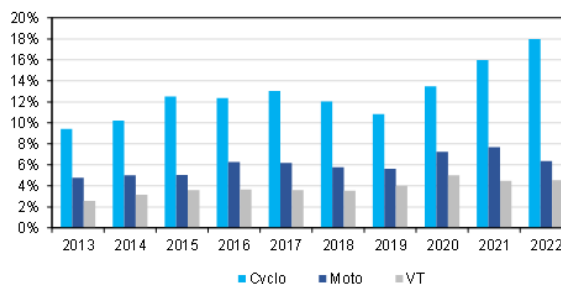


Assurés de 25-34 ans impliqués dans les accidents corporels



— EDPm — Cyclo — Moto — VT — Autres

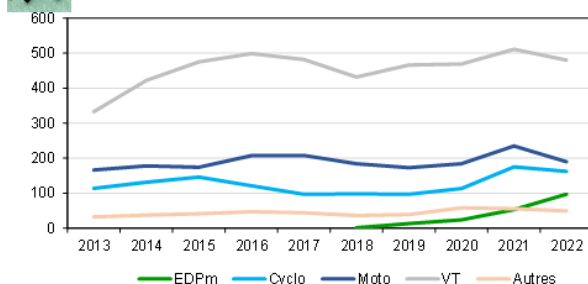
Part de non assurés de 25-34 ans impliqués dans les accidents corporels



■ Cyclo ■ Moto ■ VT

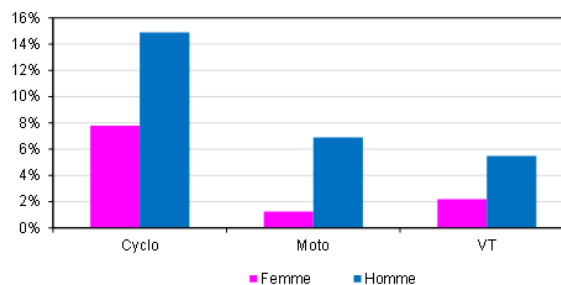


Non assurés de 25-34 ans impliqués dans les accidents corporels



— EDPm — Cyclo — Moto — VT — Autres

Part de non assurés de 25-34 ans impliqués dans les accidents corporels sur la période 2018-2022



■ Femme ■ Homme

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

En 2022, 36 % des véhicules non-assurés étaient des 2RM et 49 % des véhicules de tourisme. 18 % des cyclos, 6 % des motos et 5 % des véhicules de tourisme conduits par les 25-34 ans impliqués dans les accidents corporels n'étaient pas assurés.

Les jeunes femmes impliquées dans les accidents corporels sont moins souvent non-assurées que les jeunes hommes.

Les résultats ci-dessous concernent les conducteurs impliqués dans les accidents corporels 2018-2022.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui ne disposaient pas non plus de permis valide est importante :

- 49 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 14 % des conducteurs assurés.
- 49 % des conducteurs de motocyclette non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 3 % des conducteurs assurés
- 27 % des conducteurs de voiture non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 2 % des conducteurs assurés.
- 24 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 3 % des conducteurs assurés.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants est importante :

- 42 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 23 % des conducteurs assurés
- 48 % des conducteurs de motocyclette non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 12 % des conducteurs assurés
- 54 % des conducteurs de voiture non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 20 % des conducteurs assurés
- 45 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 14 % des conducteurs assurés.

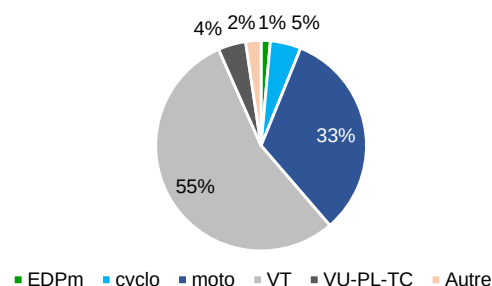
e. Les 35-49 ans

Le nombre de conducteurs de 35-49 ans impliqués dans les accidents mortels est assez faible chaque année, et par conséquent le nombre de conducteurs non-assurés, comme le démontre le graphe ci-contre établi sur 5 ans.

Aussi la non-assurance est mieux étudiée sur plusieurs années et sur les accidents corporels.

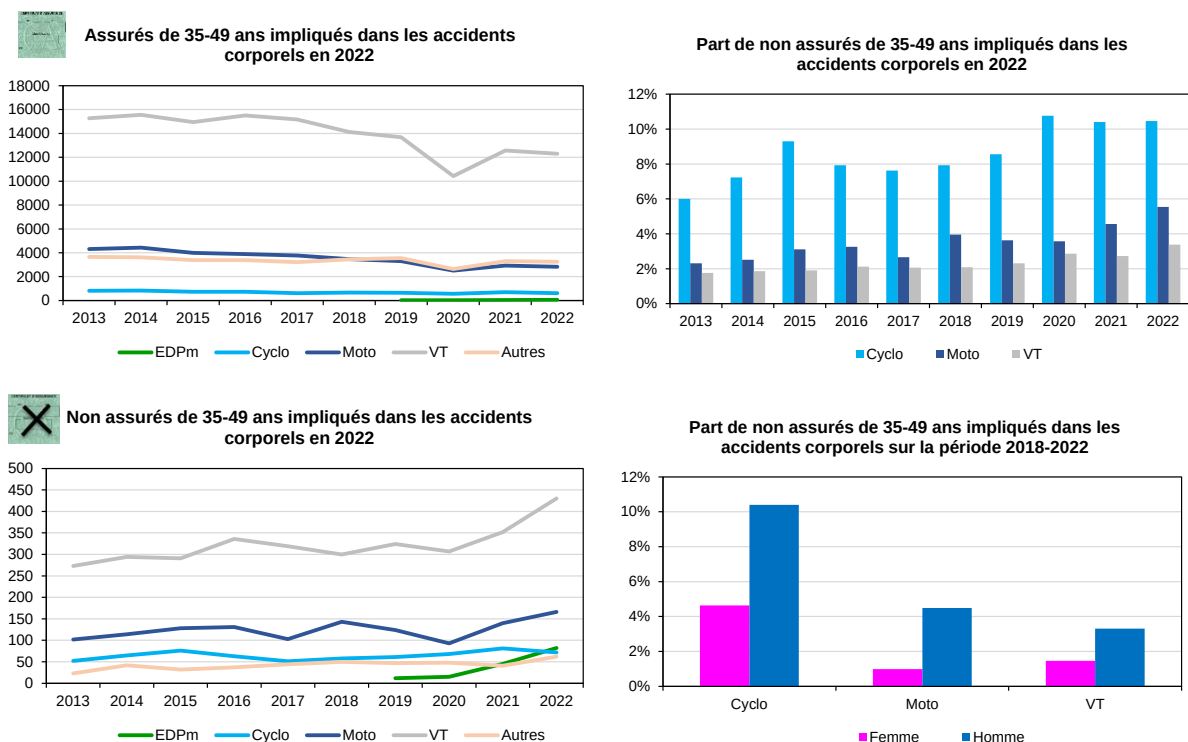
Conducteurs de 35-49 ans non assurés impliqués dans les accidents mortels 2018-2022

212



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine

On note toutefois une évolution récente de la non-assurance à la hausse chez les conducteurs de cyclomoteur, de motocyclette et de véhicule de tourisme.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

En 2022, 29 % des véhicules non-assurés étaient des 2RM et 53 % des véhicules de tourisme. 10 % des cyclos, 6 % des motos et 3 % des véhicules de tourisme conduits par les 35-49 ans impliqués dans les accidents corporels n'étaient pas assurés.

Les femmes impliquées dans les accidents corporels sont moins souvent non-assurées que les hommes.

Les résultats ci-dessous concernent les conducteurs impliqués dans les accidents corporels 2018-2022.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui ne disposaient pas non plus de permis valide est importante :

- 40 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 13 % des conducteurs assurés.
- 42 % des conducteurs de motocyclette non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 2 % des conducteurs assurés
- 24 % des conducteurs de voiture non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 2 % des conducteurs assurés.
- 24 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 2 % des conducteurs assurés.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants est importante :

- 62 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 34 % des conducteurs assurés
- 61 % des conducteurs de motocyclette non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 13 % des conducteurs assurés
- 54 % des conducteurs de voiture non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 16 % des conducteurs assurés
- 49 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 13 % des conducteurs assurés.

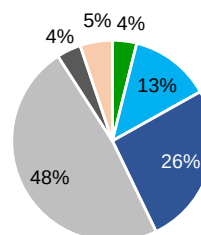
f. Les 50-64 ans

Le nombre de conducteurs de 50-64 ans impliqués dans les accidents mortels est assez faible chaque année, et par conséquent le nombre de conducteurs non-assurés, comme le démontre le graphe ci-contre établi sur 5 ans.

Aussi la non-assurance est mieux étudiée sur plusieurs années et sur les accidents corporels.

Conducteurs de 50-64 ans non assurés impliqués dans les accidents mortels 2018-2022

77

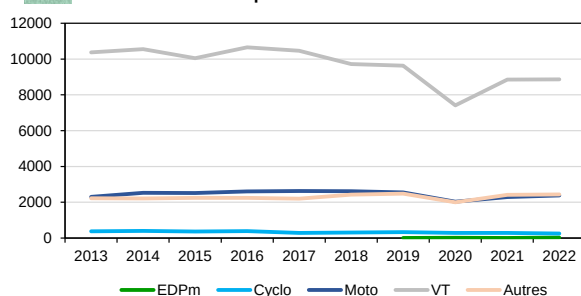


■ EDPm ■ cyclo ■ moto ■ VT ■ VU-PL-TC ■ Autre

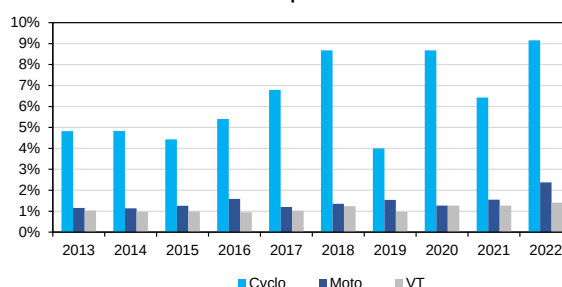
Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine

On note toutefois une évolution récente de la non-assurance à la hausse chez les conducteurs de cyclomoteur, de motocyclette et de véhicule de tourisme.

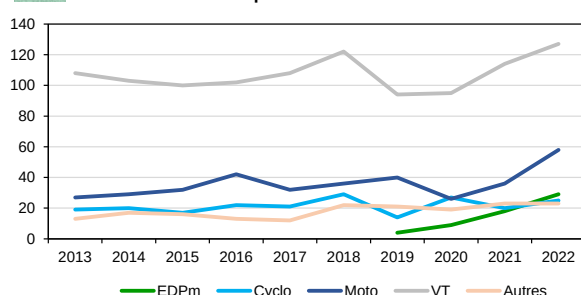
Assurés de 25-34 ans impliqués dans les accidents corporels en 2022



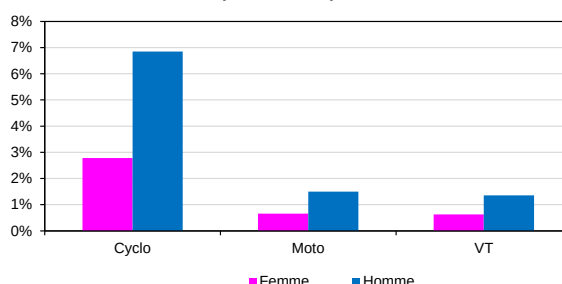
Part de non assurés de 25-34 ans impliqués dans les accidents corporels en 2022



Non assurés de 25-34 ans impliqués dans les accidents corporels en 2022



Part de non assurés de 25-34 ans impliqués dans les accidents corporels sur la période 2018-2022



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

En 2022, 32 % des véhicules non-assurés étaient des 2RM et 48 % des véhicules de tourisme. 9 % des cyclos, 2 % des motos et 1 % des véhicules de tourisme conduits par les 50-64 ans impliqués dans les accidents corporels n'étaient pas assurés.

Les femmes impliquées dans les accidents corporels sont moins souvent non-assurées que les hommes, mais cet écart est moins fort pour les 50-64 ans.

Les résultats ci-dessous concernent les conducteurs impliqués dans les accidents corporels 2018-2022.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui ne disposaient pas non plus de permis valide est importante :

- 27 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 8 % des conducteurs assurés.
- 30 % des conducteurs de motocyclette non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 1 % des conducteurs assurés
- 23 % des conducteurs de voiture non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 1 % des conducteurs assurés.
- 9 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 1 % des conducteurs assurés.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants est importante :

- 64 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 32 % des conducteurs assurés
- 51 % des conducteurs de motocyclette non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 10 % des conducteurs assurés
- 46 % des conducteurs de voiture non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 11 % des conducteurs assurés
- 24 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 9 % des conducteurs assurés.

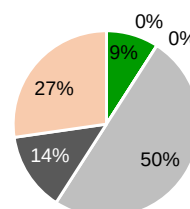
g. Les 65 ans et plus

Le nombre de conducteurs de 65 ans ou plus impliqués dans les accidents mortels est assez faible chaque année, et par conséquent le nombre de conducteurs non-assurés, comme le démontre le graphe ci-contre établi sur 5 ans.

Aussi la non-assurance est mieux étudiée sur plusieurs années et sur les accidents corporels.

Conducteurs de 65 ans+ non assurés impliqués dans les accidents mortels 2018-2022

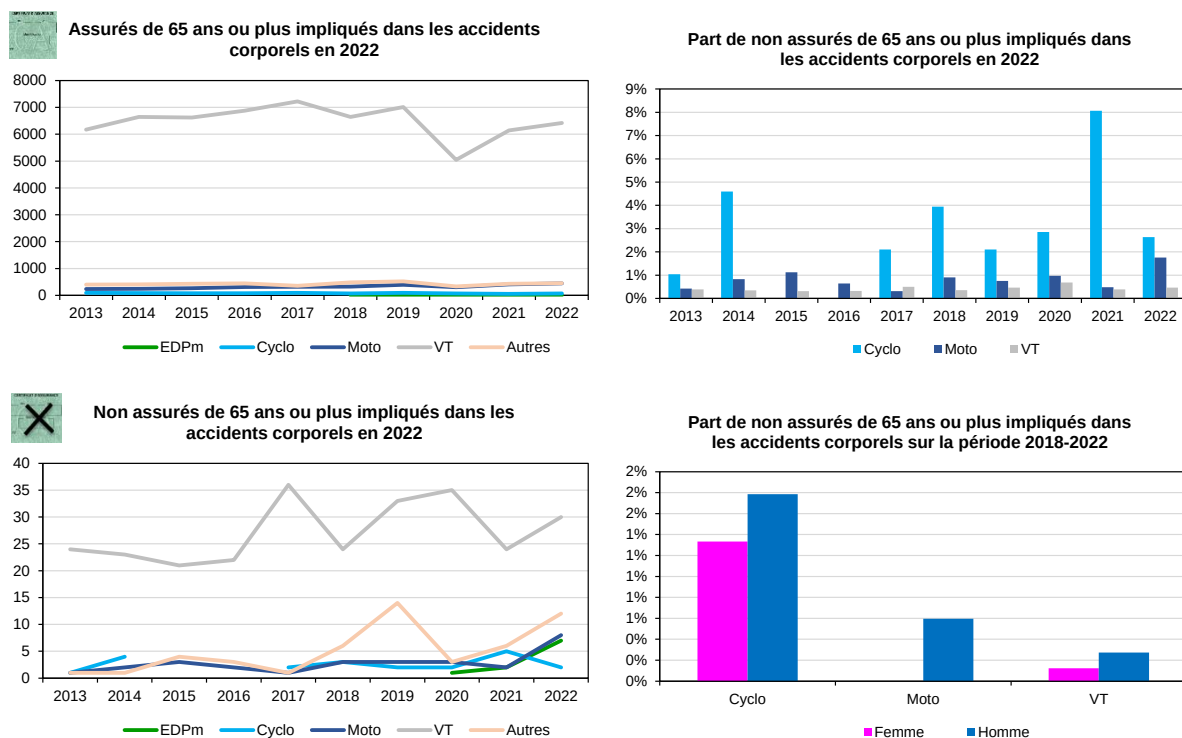
22



■ EDPm ■ cyclo ■ moto ■ VT ■ VU-PL-TC ■ Autre

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine

On note toutefois une évolution récente de la non-assurance à la hausse chez les conducteurs de cyclomoteur, de motocyclette et de véhicule de tourisme.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

En 2022, 17 % des véhicules non-assurés étaient des 2RM et 51 % des véhicules de tourisme.

3 % des cyclos, 2 % des motos et moins de 1 % des véhicules de tourisme conduits par les 65 ans ou plus impliqués dans les accidents corporels n'étaient pas assurés.

Les femmes impliquées dans les accidents corporels sont moins souvent non-assurées que les hommes, mais cet écart est moins fort pour les 65 ans ou plus.

Les résultats ci-dessous concernent les conducteurs impliqués dans les accidents corporels 2018-2022.

La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui ne disposaient pas non plus de permis valide est importante :

- Très peu de conducteurs de cyclomoteur non assuré n'avaient pas de permis valide (chiffres très faibles), contre 12 % des conducteurs assurés.
- 12 % des conducteurs de motocyclette non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 1 % des conducteurs assurés
- 12 % des conducteurs de voiture non assurée n'avaient pas de permis valide, contre moins de 1 % des conducteurs assurés.
- 11 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 1 % des conducteurs assurés.

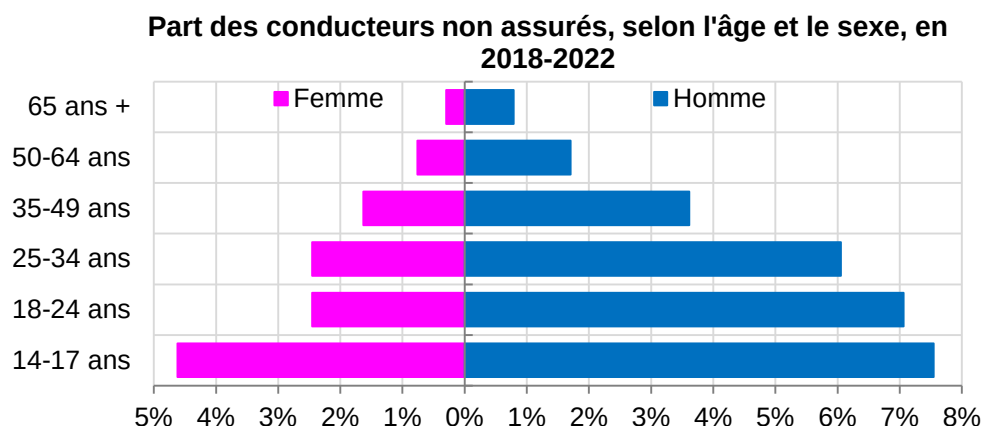
La part des conducteurs de véhicule non-assuré qui étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants est importante :

- 50 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 22 % des conducteurs assurés
- 13 % des conducteurs de motocyclette non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 6 % des conducteurs assurés
- 20 % des conducteurs de voiture non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 5 % des conducteurs assurés
- 18 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 6 % des conducteurs assurés.

3. Spécificités des conducteurs et conductrices

La part des conducteurs non-assurés dans les accidents corporels est plus forte chez les hommes que chez les femmes, et ce quel que soit l'âge.

La non-assurance diminue avec l'âge et est la plus forte chez les moins de 35 ans.

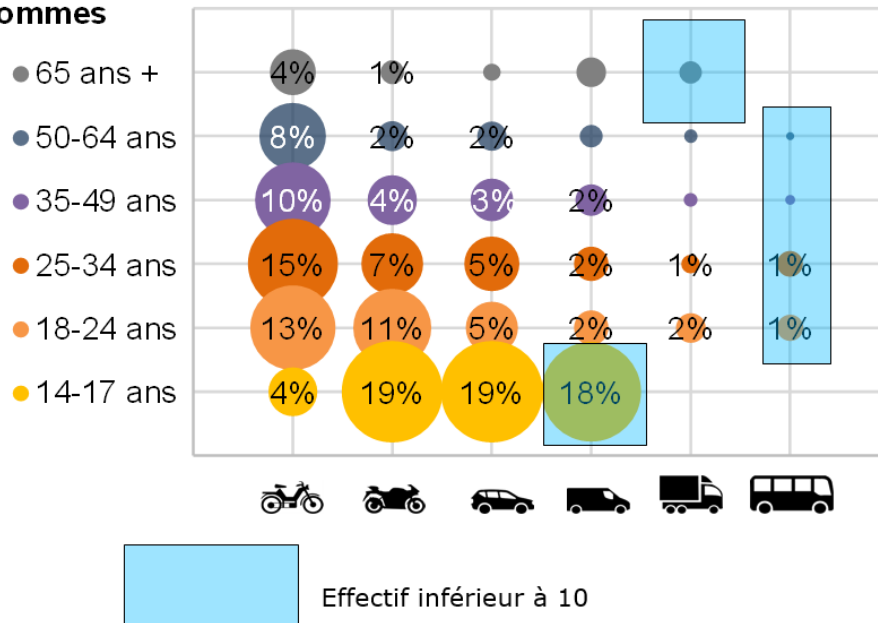


Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine

a. Les hommes conduisant un véhicule non assuré

4,1 % des hommes conducteurs impliqués dans un accident corporel sur la période 2018-2022 (5 ans) conduisaient un véhicule non assuré : 11 400 hommes sur les 275 000 conducteurs hommes.

Hommes

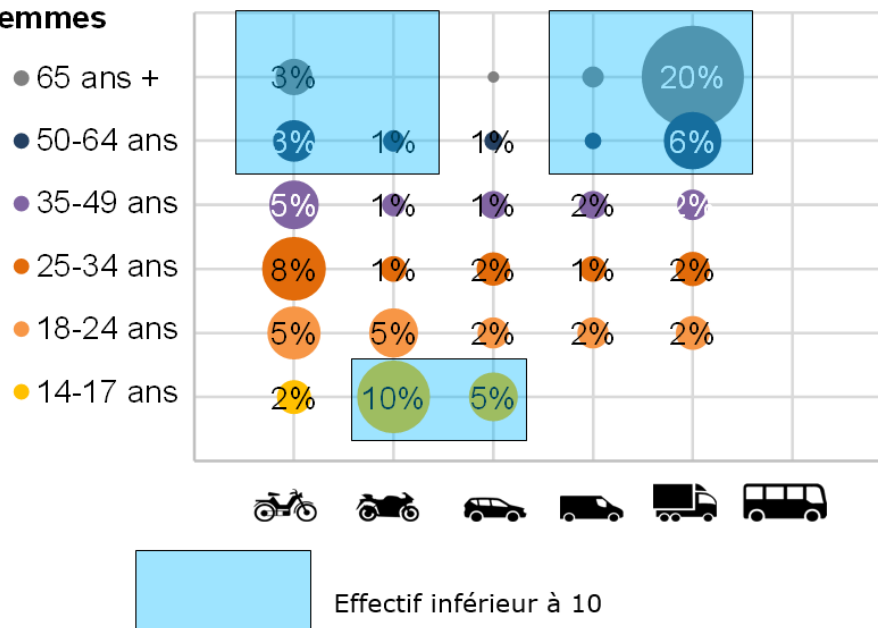


Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine

b. Les femmes conduisant un véhicule non assuré

1,5 % des conductrices impliquées dans un accident corporel sur la période 2018-2022 (5 ans) conduisaient un véhicule non assuré : 1 500 femmes sur les 98 000 conductrices.

Femmes



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine

III. Estimation de la non-assurance parmi les véhicules en circulation en France métropolitaine

1. Méthode

Chaque année, l'ONISR propose une estimation du nombre de véhicules en circulation non assurés, ainsi que du nombre de conducteurs sans permis en France. Afin de faire abstraction du biais lié au comportement plus accidentogène des conducteurs concernés, ces estimations sont basées sur les conducteurs « non présumés responsables » impliqués dans les accidents corporels (voir Annexe 3). Ces conducteurs auraient été impliqués « par hasard » dans ces accidents et seraient donc plus représentatifs de la présence de conducteurs dont le véhicule n'est pas assuré, ou sans permis valide, en circulation normale.

L'estimation se positionne ainsi en minimum plutôt qu'une moyenne ou un maximum.

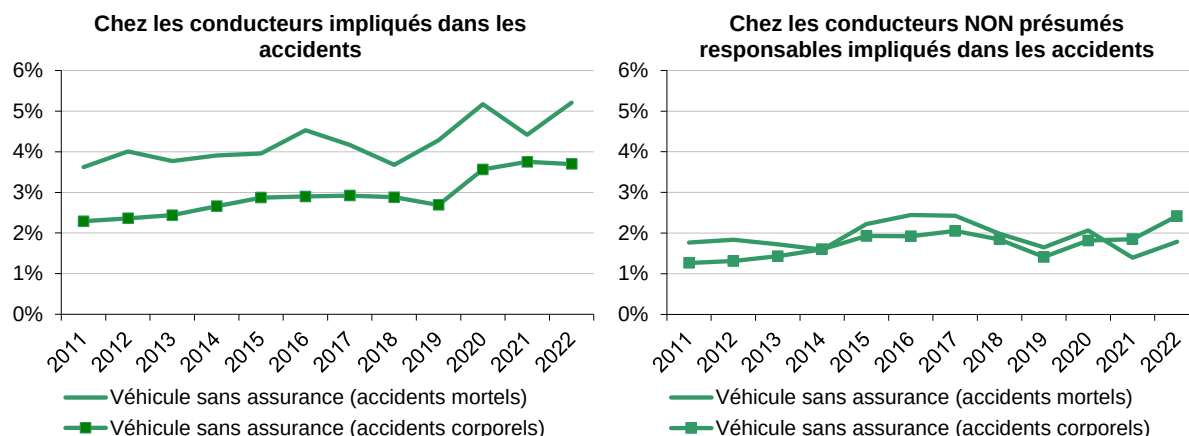
Le tableau de gauche exprime la part de non-assurance ou de défaut de permis chez les conducteurs NON responsables impliqués dans les accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre (Source : ONISR, BAAC 2022). Le tableau de droite exprime les estimations de l'ONISR à partir du parc estimé de chaque type de véhicule et des parts affichées dans le tableau de gauche.

2022				DONT			
	Sans assurance		Sans assurance	Nombre de véhicules en circulation	Estimation sans assurance	Estimation sans permis	dont Estimation sans assurance et sans permis
		Sans Permis	Sans Permis				
EDP-m	56,7%	0,0%	0,0%	2 740 500	1 553 804	0	0
Cyclo	6,9%	3,9%	0,9%	533 116	36 709	20 609	4 659
Moto légère	4,5%	5,3%	1,9%	707 244	31 969	37 146	13 393
Moto lourde	2,3%	2,2%	0,7%	1 731 430	40 122	38 399	12 646
VT	1,4%	0,9%	0,1%	38 682 572	522 868	349 599	53 704
VU	0,8%	2,0%	0,0%	6 355 557	52 162	127 928	2 832
PL	0,1%	0,7%	0,0%	618 588	474	4 145	0
TC	0,2%	0,9%	0,0%	94 175	232	870	0
Autres	3,2%	2,8%	0,5%				
Somme sans EDPm	1,9%	1,5%	0,3%	48 722 681	684 536	578 696	87 233

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, France métropolitaine

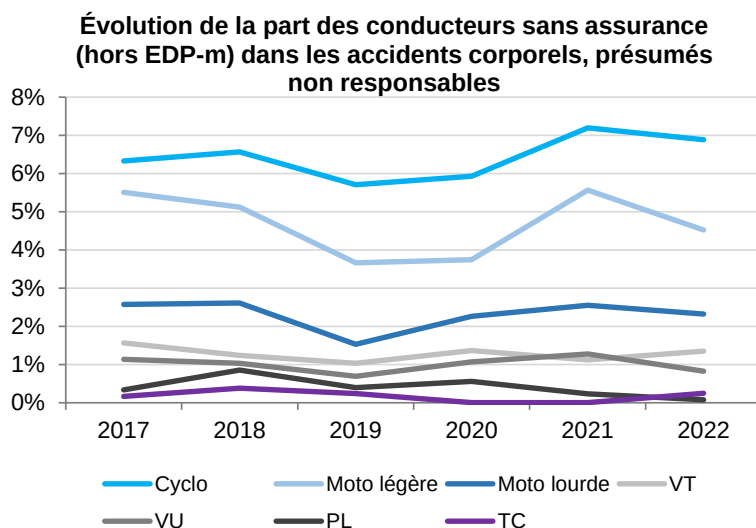
2. Estimation de la non-assurance

Les graphes ci-dessous mettent en regard la part de la non-assurance chez les conducteurs impliqués dans les accidents enregistrés dans le fichier BAAC et la part de la non-assurance chez les conducteurs NON présumés responsables dans les accidents enregistrés dans le fichier BAAC :



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2012-2022, France métropolitaine

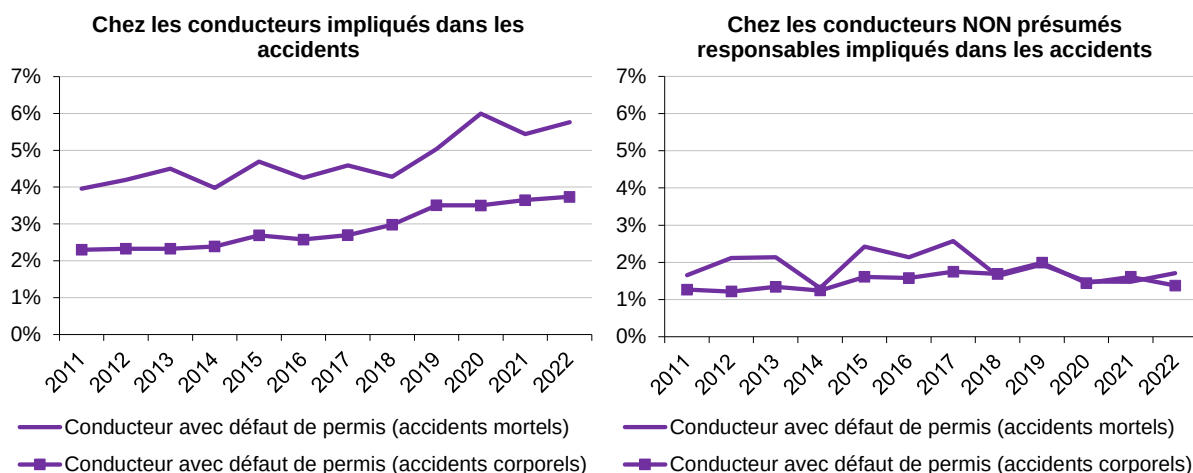
Parmi les conducteurs présumés non responsables impliqués dans les accidents corporels, la part de ceux conduisant un véhicule (hors EDPm) sans assurance est de 1,9 %. En reprenant la part de non-assurance par type de véhicule et en la multipliant par le parc roulant estimé pour chaque type de véhicule (cf Annexe 3), on estime que 680 000 véhicules sans assurance circuleraient (dont 520 000 VT, 110 000 2RM et 50 000 VU).



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2017-2022, France métropolitaine

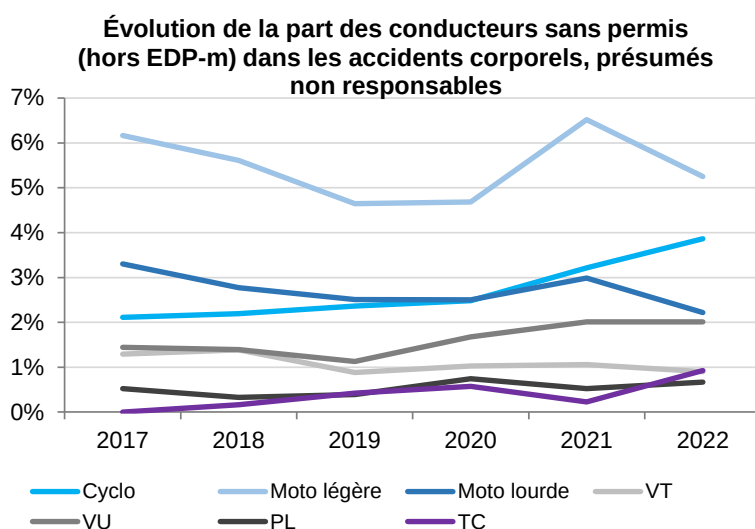
3. Estimation du nombre de conducteurs sans permis

De même qu'avec la non-assurance, les graphes ci-dessous mettent en regard la part du défaut de permis chez les conducteurs impliqués dans les accidents enregistrés dans le fichier BAAC et la part de la non-assurance chez les conducteurs NON présumés responsables dans les accidents enregistrés dans le fichier BAAC :



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2012-2022, France métropolitaine

Pour estimer le nombre de personnes conduisant sans permis, on calcule la part de conducteurs sans permis valide chez les conducteurs présumés non responsables des accidents corporels. Cette part est globalement de 1,5 %. On multiplie les parts de sans permis pour chaque type de véhicules par le parc roulant estimé correspondant. On estime que 580 000 personnes conduiraient sans permis (dont 350 000 en VT, 130 000 en VU et 100 000 en 2RM).



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2017-2022, France métropolitaine

IV. La non-assurance dans les accidents Outre-mer

En 2022, la part de véhicules non-assurés en **Outre-mer** est de :

- 8 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels et dont le conducteur n'est pas présumé responsable de l'accident
- 15 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents corporels
- 20 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents mortels
- 27 % parmi les véhicules impliqués dans les accidents mortels et dont le conducteur est présumé responsable.

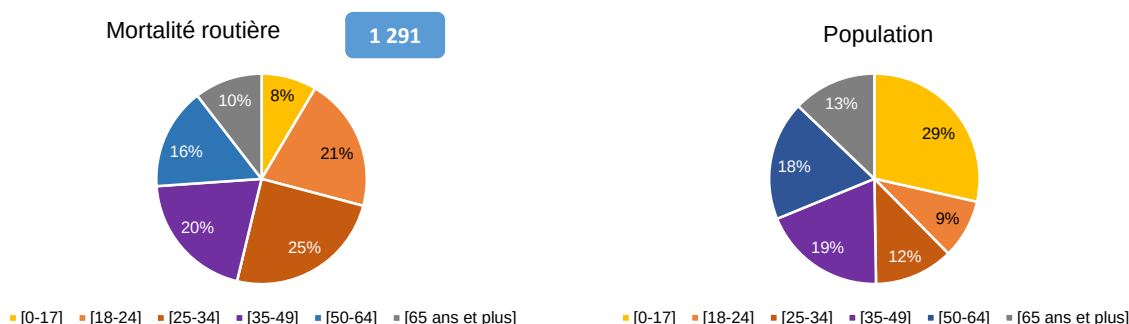
La non-assurance a augmenté entre les périodes 2013-2017 et 2018-2022.

1. Dans les accidents mortels de la circulation

Les analyses sur les accidents mortels portent sur la période 2018-2022, afin d'avoir un nombre d'utilisateurs suffisamment important.

Sur cette période, 1 291 personnes sont mortes dans un accident de la circulation **outre-mer**. Parmi ces tués, plus de la moitié avaient moins de 35 ans.

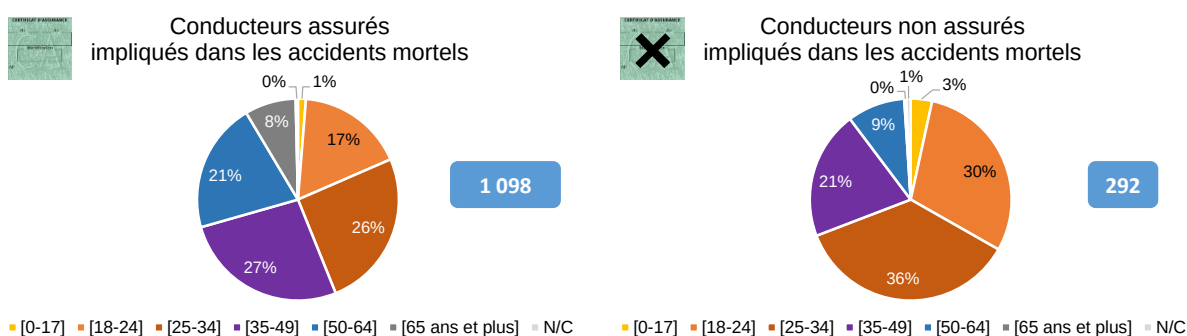
Les jeunes de 18-34 ans sont les utilisateurs les plus à risque, avec 46 % de la mortalité alors qu'ils ne représentent que 21 % de la population.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, DROM et COM-NC

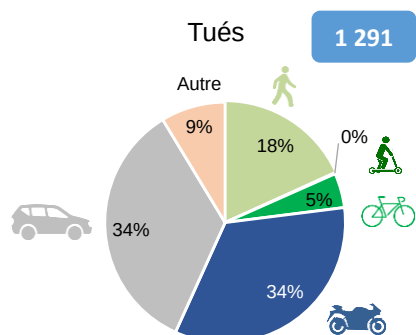
DROM : Insee – Population 2022 estimée au 1^{er} janvier 2023 ; Insee, recensement de la population 2019 (SB, SPM, SM) ; ISPF : recensement de la population 2017 ; ISEE : recensement de la population 2019 ; STSEE : recensement de la population 2018

Outre-mer, 44 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents mortels avaient moins de 35 ans, contre 69 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents mortels.



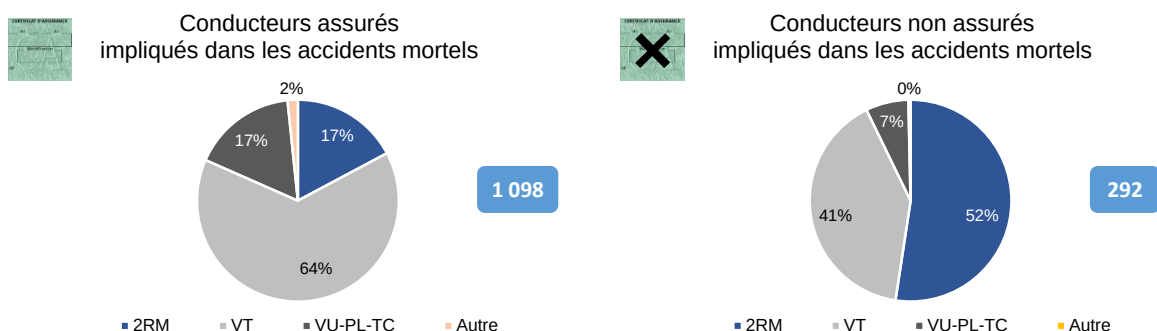
Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, DROM et COM-NC

Sur la période 2018-2022, 1 291 personnes sont décédées sur les routes Outre-mer :
34 % étaient en deux-roues motorisé, 34 % en véhicule de tourisme, et 18 % à pied.



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, DROM et COM-NC

Outre-mer, 17 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents mortels se déplaçaient en deux-roues motorisé, contre 52 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents mortels.



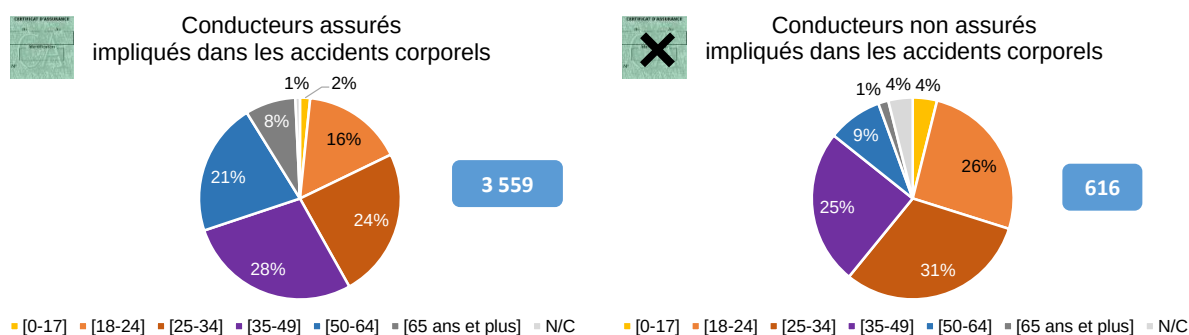
Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, DROM et COM-NC

2. Dans les accidents corporels de la circulation

Afin de pouvoir affiner géographiquement, les analyses suivantes portent sur les accidents corporels.

La comparaison de la répartition des conducteurs impliqués dans les accidents corporels selon leur âge et selon que leur véhicule est assuré ou non relève **outre-mer** une surreprésentation encore plus forte qu'en France métropolitaine des **moins de 35 ans** dans la non-assurance. En 2022, 42 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents corporels et 61 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels ont moins de 35 ans.

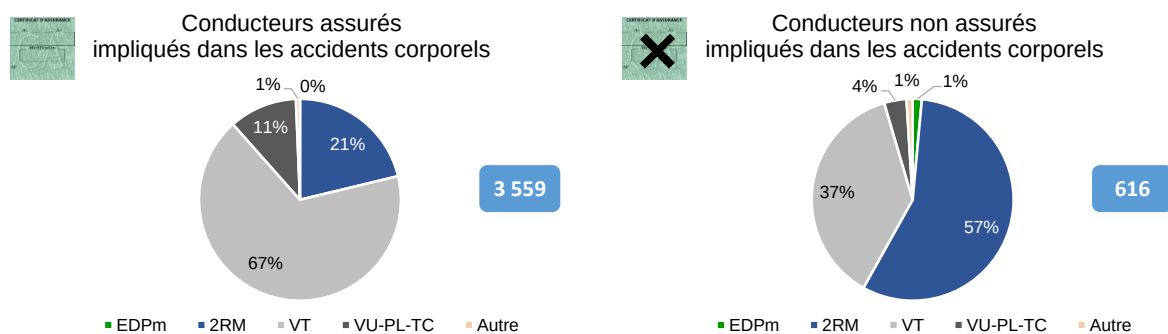
Les conducteurs assurés ou non dans les accidents corporels Outre-mer selon leur âge



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, DROM et COM-NC

Alors que les **deux-roues motorisés** forment 21 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents corporels **outre-mer**, ils représentent 57 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels **outre-mer**.

Les conducteurs assurés ou non dans les accidents corporels Outre-mer selon leur véhicule



Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2022, DROM et COM-NC

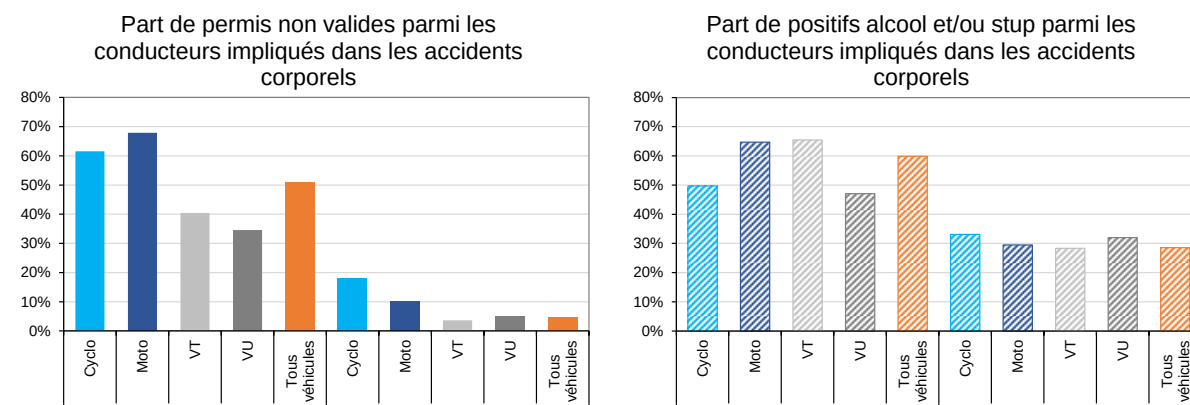
Les résultats ci-dessous concernent les conducteurs impliqués dans les accidents corporels sur les 5 ans **2018-2022 outre-mer**. A l'instar de la France métropolitaine, les associations « non-assurance » et « pas de permis valide » et « non-assurance » et « alcool et/ou stupéfiants » sont importantes.

La part des conducteurs de véhicule **non-assuré** qui ne disposaient **pas non plus de permis valide** est importante :

- 62 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré n'avaient pas de permis valide, contre 18 % des conducteurs assurés.
- 68 % des conducteurs de motocyclette non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 10 % des conducteurs assurés
- 40 % des conducteurs de voiture non assurée n'avaient pas de permis valide, contre 4 % des conducteurs assurés.

La part des conducteurs de véhicule **non-assuré** qui étaient **positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants** est importante :

- 50 % des conducteurs de cyclomoteur non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 33 % des conducteurs assurés
- 65 % des conducteurs de motocyclette non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 29 % des conducteurs assurés
- 65 % des conducteurs de voiture non assurée étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 28 % des conducteurs assurés
- 47 % des conducteurs de véhicule utilitaire non assuré étaient positifs à l'alcool et/ou aux stupéfiants, contre 32 % des conducteurs assurés.

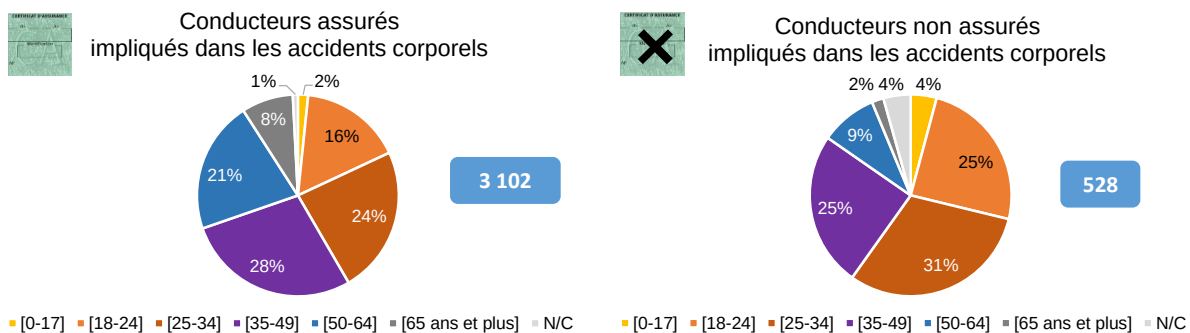


Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, DROM et COM-NC

a. Dans les DROM

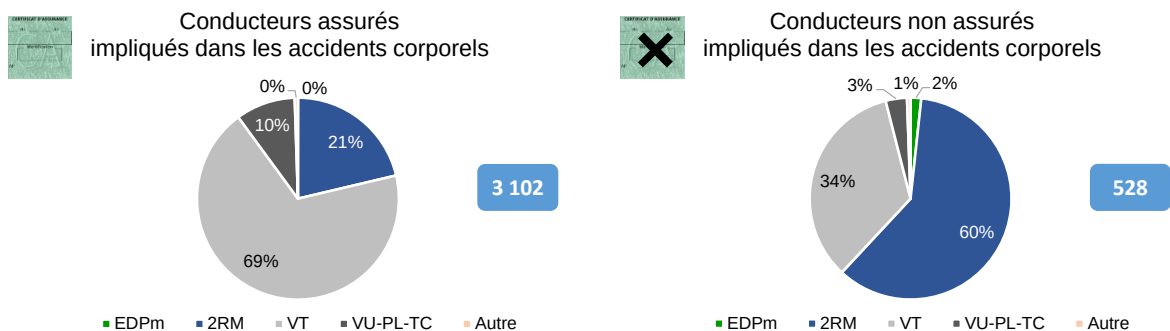
La comparaison de la répartition des conducteurs impliqués dans les accidents corporels selon leur âge et selon que leur véhicule est assuré ou non relève **dans les DROM** une surreprésentation encore plus forte qu'en France métropolitaine des **moins de 35 ans** dans la non-assurance. En 2022, 42 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents corporels et 60 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels ont moins de 35 ans.

Les conducteurs assurés ou non dans les accidents corporels dans les DROM selon leur âge



Alors que les deux-roues motorisés forment 21 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents corporels, ils représentent 60 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels.

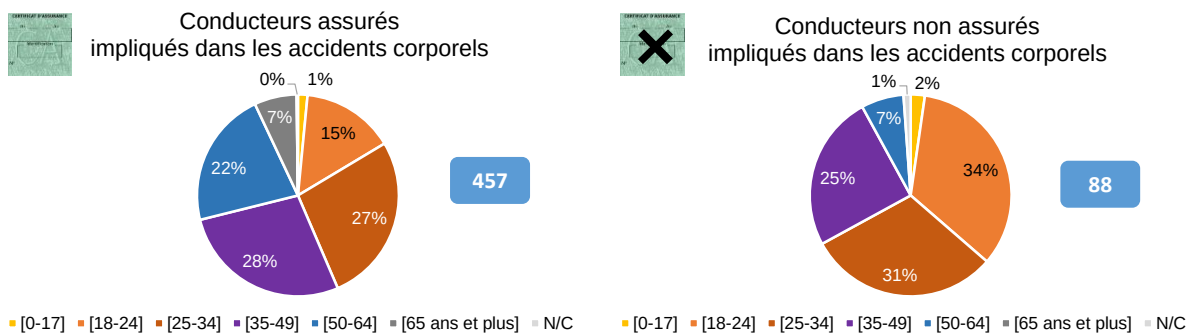
Les conducteurs assurés ou non dans les accidents corporels dans les DROM selon leur véhicule



b. Dans les COM-NC

La comparaison de la répartition des conducteurs impliqués dans les accidents corporels selon leur âge et selon que leur véhicule est assuré ou non relève **dans les COM-NC** une surreprésentation encore plus forte qu'en France métropolitaine et que dans les DROM des **moins de 35 ans** dans la non-assurance. En 2022, 44 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents corporels et 67 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels ont moins de 35 ans.

Les conducteurs assurés ou non dans les accidents corporels dans les COM-NC selon leur âge

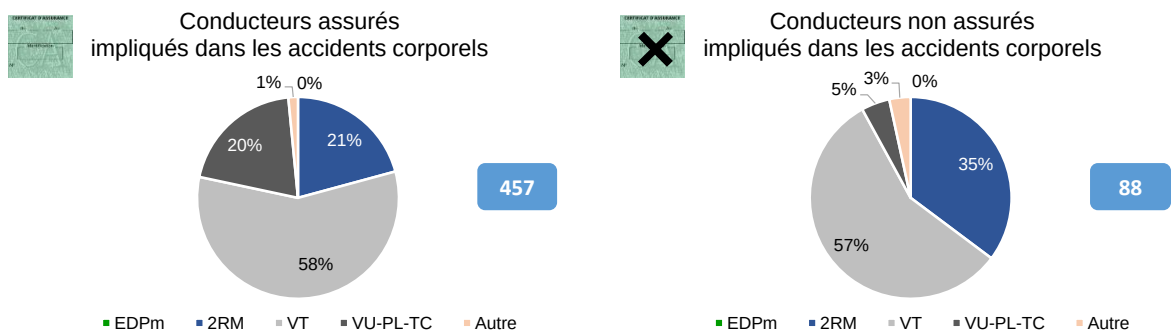


Alors que les deux-roues motorisés forment 21 % des conducteurs assurés impliqués dans les accidents corporels, ils représentent 35 % des conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels.

À l'opposé des départements français, les voitures forment une part équivalente chez les conducteurs assurés impliqués dans les accidents corporels et chez ceux non assurés.

Il convient de noter que les COM-NC sont surtout marqués par la contribution des deux territoires principaux, qui sont très différents : le deux-roues motorisé est très présent en Polynésie et quasiment absent en Nouvelle Calédonie, où l'on circule surtout en voiture.

Les conducteurs assurés ou non dans les accidents corporels dans les COM-NC selon leur véhicule



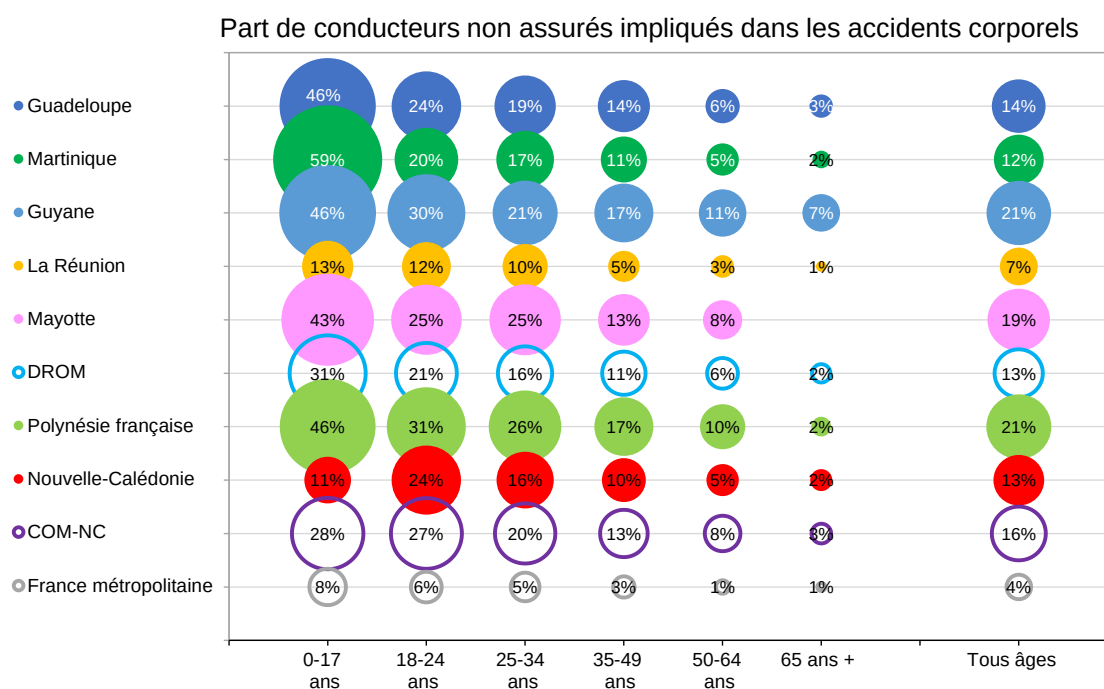
c. Selon les territoires

Les analyses qui suivent portent sur la période 2018-2022, afin d'avoir un nombre d'utilisateurs suffisamment important pour les principaux territoires d'outre-mer.

La part de conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels est plus importante dans les COM-NC (16 %) que dans les DROM (13 %) en moyenne, mais cette part atteint jusqu'à 21 % en Guyane et en Polynésie française.

La Réunion se différencie des autres territoires avec une part de conducteurs non assurés plus faible (7 %), cette part varie peu selon l'âge.

Dans les autres territoires la part de conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels diminue l'âge avançant.

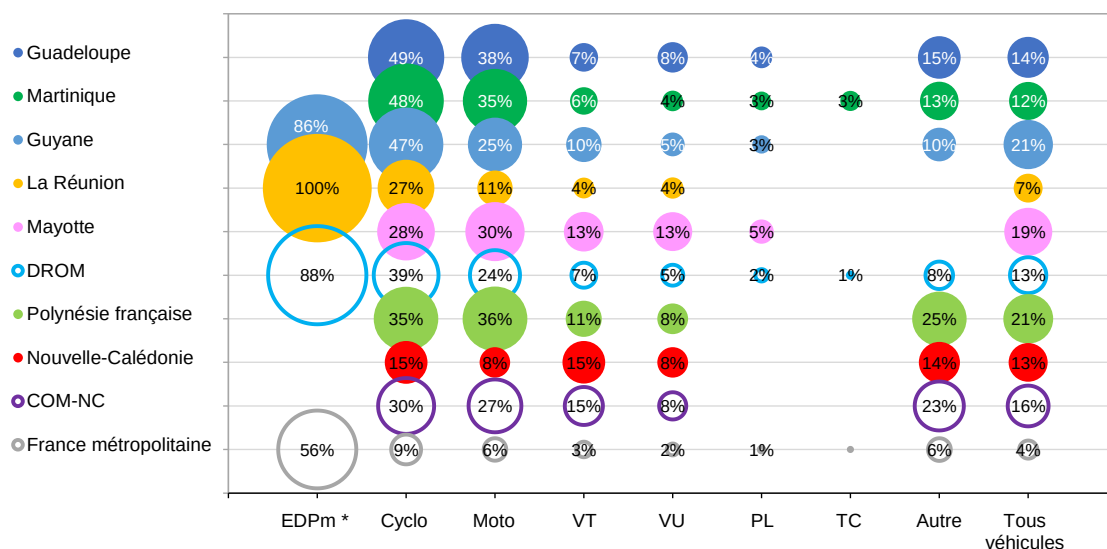


Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine, DROM et COM-NC

Les DROM et les COM-NC se différencient avec :

- une part de non assurés plus importante chez les cyclomotoristes dans les DROM (39 % contre 30 % dans les COM-NC) ;
- une part de non assurés plus importante chez les motocyclistes dans les COM-NC (27 % contre 24 % dans les DROM) ;
- une part de non assurés plus importante chez les automobilistes dans les COM-NC (15 % contre 7 % dans les DROM).

Part de conducteurs non assurés impliqués dans les accidents corporels



* : Moins de 15 effectifs

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine, DROM et COM-NC

V. Glossaire

Accident corporel : accident avec au moins une personne blessée ou tuée.

Accident mortel : accident avec au moins une personne tuée.

BAAC : Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel de la circulation.

COM-NC : Collectivités d'Outre-mer (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Wallis-et-Futuna, Polynésie française) et Nouvelle-Calédonie.

Cyclomoteur (Cyclo) : deux-roues motorisé de moins de 50cm³ et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas les 45km/h, y compris les scooters.

Deux-roues motorisé (2RM) : cyclomoteur ou motocyclette, y compris à 3 roues, y compris les scooters.

DROM : Départements et régions d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte)

Engin de déplacement personnel (EDP) : il peut être sans moteur EDPsm (roller, planche à roulette, trottinette) et se déplace comme un piéton ; ou motorisé EDPm (trottinette électrique, gyropode, segway...) et se déplace comme un vélo. En 2018, année de transition pour le fichier BAAC, il est dans la catégorie « autres ».

FO : Forces de l'Ordre, regroupent la Gendarmerie Nationale (GN) et la Police Nationale (PN).

Motocyclette (Moto) : deux-roues motorisé de plus de 50cm³, y compris les scooters.

ONISR : Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière.

Présumé responsable (PR) : la responsabilité présumée des personnes impliquées est évaluée par les forces de l'ordre à l'origine de l'enquête.

Transport en commun (TC) : autobus ou autocar : véhicule à moteur conçu et construit pour le transport de personnes ayant au moins quatre roues et comportant, outre le conducteur, plus de huit places assises.

Véhicule de tourisme (VT) : véhicule à moteur conçu et construit pour le transport de personnes ayant au moins quatre roues et ne comportant pas, outre le conducteur, plus de huit places assises.

Véhicule utilitaire (VU) : voiture utilitaire ou camionnette destinée au transport de marchandises de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) inférieur à 3,5 t.

Poids lourd (PL) : véhicule automobile destiné au transport des charges lourdes ou volumineuses de PTAC supérieur à 3,5 t.

VI. Annexes

1. Conducteurs assurés ou non impliqués dans les accidents mortels, France métropolitaine

Assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	61	65	62	44	46	50	51	38	56	49	278	244
18-24 ans	794	788	771	719	693	621	595	475	637	669	3765	2997
25-34 ans	901	905	895	872	811	728	709	559	629	676	4384	3301
35-49 ans	1179	1185	1126	1116	1006	1041	946	685	863	914	5612	4449
50-64 ans	818	842	857	997	894	850	817	665	751	812	4408	3895
65 ans ou plus	509	586	658	721	658	668	625	448	571	667	3132	2979
NC			1	2		2	6	6	7	2	3	23
Total	4262	4371	4370	4471	4108	3960	3749	2876	3514	3789	21582	17888

Non assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	7	7	7	7	11	4	2	6	8	9	39	29
18-24 ans	47	43	50	51	47	39	47	46	53	54	238	239
25-34 ans	53	55	58	84	58	53	67	68	56	74	308	318
35-49 ans	41	46	46	54	49	46	50	28	36	52	236	212
50-64 ans	18	26	15	15	11	13	13	11	16	24	85	77
65 ans ou plus	3	2	6	2	4	2	6	3	3	8	17	22
NC			1	1		1	1		6	3		
Total	169	179	183	214	180	158	186	162	178	224	925	908

% Non assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	10%	10%	10%	14%	19%	7%	4%	14%	13%	16%	12%	11%
18-24 ans	6%	5%	6%	7%	6%	6%	7%	9%	8%	7%	6%	7%
25-34 ans	6%	6%	6%	9%	7%	7%	9%	11%	8%	10%	7%	9%
35-49 ans	3%	4%	4%	5%	5%	4%	5%	4%	4%	5%	4%	5%
50-64 ans	2%	3%	2%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	3%	2%	2%
65 ans ou plus	1%	0%	1%	0%	1%	0%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
NC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	4%	4%	4%	5%	4%	4%	5%	5%	5%	6%	4%	5%

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

2. Présumés responsables d'accidents mortels assurés ou non, France métropolitaine

Assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	38	38	35	24	27	33	31	28	43	34	162	169
18-24 ans	563	528	499	485	470	431	435	363	483	489	2545	2201
25-34 ans	534	515	495	474	489	435	444	384	403	448	2507	2114
35-49 ans	559	516	509	519	455	498	500	390	460	539	2558	2387
50-64 ans	395	400	366	443	420	409	494	364	426	451	2024	2144
65 ans ou plus	329	396	437	446	427	468	458	341	409	491	2035	2167
NC			1	2		2	6	6	6	2	3	22
Total	2418	2393	2342	2393	2288	2276	2368	1876	2230	2454	11834	11204

Non assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	6	6	3	4	6	3	1	6	8	6	25	24
18-24 ans	37	35	34	41	32	33	42	39	49	49	179	212
25-34 ans	42	48	47	68	43	42	58	58	48	68	248	274
35-49 ans	33	36	38	38	39	36	44	26	32	44	184	182
50-64 ans	14	19	10	9	9	7	10	9	13	20	61	59
65 ans ou plus	3	2	4		4	1	6	2	2	7	13	18
NC			1	1		1	1		6	3	2	11
Total	135	146	137	161	133	123	162	140	158	197	712	780

% Non assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17ans	14%	14%	8%	14%	18%	8%	3%	18%	16%	15%	13%	12%
18-24 ans	6%	6%	6%	8%	6%	7%	9%	10%	9%	9%	7%	9%
25-34 ans	7%	9%	9%	13%	8%	9%	12%	13%	11%	13%	9%	11%
35-49 ans	6%	7%	7%	7%	8%	7%	8%	6%	7%	8%	7%	7%
50-64 ans	3%	5%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	3%	4%	3%	3%
65 ans ou plus	1%	1%	1%	0%	1%	0%	1%	1%	0%	1%	1%	1%
NC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	5%	6%	6%	6%	5%	5%	6%	7%	7%	7%	6%	7%

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, France métropolitaine

Assurés

ratio PR/nonPR		Tranche d'âge	Cyclo		Moto		2RM		VT		VU		PL		TC		Autre	
ratio 2RM	ratio VT		Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR
1,9	6,6	0-17 ans	52	95	11	24	63	119	5	33	1	2					6	14
2,4	3,3	18-24 ans	47	64	83	243	130	307	521	1699	57	129	67	47	3		15	18
2,6	2,0	25-34 ans	21	33	145	397	166	430	682	1365	116	176	182	109	16	9	24	24
2,0	1,3	35-49 ans	22	45	220	451	242	496	1054	1381	178	208	481	241	45	17	62	42
1,9	1,3	50-64 ans	17	48	228	420	245	468	869	1173	145	185	400	218	54	35	38	65
2,0	2,8	65 ans ou plus	11	13	51	110	62	123	675	1896	35	81	19	12	3	5	17	50
		NC					0	0	1	11		8		3				
2,1	2,0	Total	170	298	738	1645	908	1943	3807	7558	532	789	1149	630	121	66	162	213

Non assurés

ratio PR/nonPR		Tranche d'âge	Cyclo		Moto		2RM		VT		VU		PL		TC		Autre	
ratio 2RM	ratio VT		Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR	Non PR	PR
5,3	5,0	0-17 ans	2	4	1	12	3	16	1	5								3
6,3	10,5	18-24 ans	4	16	10	72	14	88	11	115	1	2	1					4
5,6	6,5	25-34 ans	3	14	13	76	16	90	26	169	1	8						6
5,1	10,6	35-49 ans	3	7	10	59	13	66	10	106	4	5					1	4
2,8	6,4	50-64 ans	4	6	4	16	8	22	5	32	1	1	1				1	3
-	4,5	65 ans ou plus					0	0	2	9	1	2						6
		NC					0	0		10		1						
5,2	8,1	Total	16	47	38	235	54	282	55	446	8	19	2				2	26

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2018-2022, France métropolitaine

3. Conducteurs assurés ou non impliqués dans les accidents mortels, Outre-mer

Assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans		3	2	3	2	2	3	1	6	2	10	14
18-24 ans	50	42	52	52	38	28	38	32	46	45	234	189
25-34 ans	58	76	53	61	56	55	52	61	46	65	304	279
35-49 ans	56	68	52	74	65	52	61	47	65	68	315	293
50-64 ans	32	45	32	33	34	45	41	46	47	50	176	229
65 ans ou plus	13	21	9	10	10	10	14	22	26	18	63	90
NC					1		1		1	2	1	4
Total	209	255	200	233	206	192	210	209	237	250	1103	1098

Non assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	1	3	2	4	1	3	1	5	1		11	10
18-24 ans	13	19	19	20	10	12	16	12	27	20	81	87
25-34 ans	12	24	18	20	12	23	12	17	31	22	86	105
35-49 ans	10	7	14	15	6	11	10	11	13	15	52	60
50-64 ans	2	2	5	5	5	5	7	6	4	5	19	27
65 ans ou plus	1		1		2	1					4	1
NC								1		1		
Total	39	55	59	64	36	55	46	52	76	63	253	292

% Non assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	100%	50%	50%	57%	33%	60%	25%	83%	14%	0%	52%	42%
18-24 ans	21%	31%	27%	28%	21%	30%	30%	27%	37%	31%	26%	32%
25-34 ans	17%	24%	25%	25%	18%	29%	19%	22%	40%	25%	22%	27%
35-49 ans	15%	9%	21%	17%	8%	17%	14%	19%	17%	18%	14%	17%
50-64 ans	6%	4%	14%	13%	13%	10%	15%	12%	8%	9%	10%	11%
65 ans ou plus	7%	0%	10%	0%	17%	9%	0%	0%	0%	0%	6%	1%
NC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	16%	18%	23%	22%	15%	22%	18%	20%	24%	20%	19%	21%

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, DROM et COM-NC

4. Conducteurs assurés ou non impliqués dans les accidents corporels, Outre-mer

Assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	61	65	68	57	71	61	67	53	77	58	322	316
18-24 ans	509	510	546	514	509	470	545	489	611	577	2588	2692
25-34 ans	750	715	777	685	744	784	792	724	830	855	3671	3985
35-49 ans	829	774	885	829	877	844	975	840	990	997	4194	4646
50-64 ans	498	509	560	527	598	614	656	680	751	758	2692	3459
65 ans ou plus	152	173	202	165	209	201	261	252	296	288	901	1298
NC			4	4	3	2	21	16	38	26	11	103
Total	2799	2746	3042	2781	3011	2976	3317	3054	3593	3559	14379	16499

Non assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	17	22	22	29	25	38	19	31	28	24	115	140
18-24 ans	120	112	164	135	123	137	145	128	177	160	654	747
25-34 ans	110	109	163	141	152	133	145	155	203	191	675	827
35-49 ans	66	62	94	88	111	102	93	90	150	153	421	588
50-64 ans	20	14	33	23	28	40	44	31	55	54	118	224
65 ans ou plus	7	2	7	6	10	4	7	2	9	10	32	32
NC			2	1	1	2	12	12	29	24		
Total	340	321	485	423	450	456	465	449	651	616	2 019	2 637

% Non assurés

Tranche d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2013-2017	2018-2022
0-17 ans	22%	25%	24%	34%	26%	38%	22%	37%	27%	29%	26%	31%
18-24 ans	19%	18%	23%	21%	19%	23%	21%	21%	22%	22%	20%	22%
25-34 ans	13%	13%	17%	17%	17%	15%	15%	18%	20%	18%	16%	17%
35-49 ans	7%	7%	10%	10%	11%	11%	9%	10%	13%	13%	9%	11%
50-64 ans	4%	3%	6%	4%	4%	6%	6%	4%	7%	7%	4%	6%
65 ans ou plus	4%	1%	3%	4%	5%	2%	3%	1%	3%	3%	3%	2%
NC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	11%	10%	14%	13%	13%	13%	12%	13%	15%	15%	12%	14%

Source : ONISR, BAAC, chiffres définitifs 2013-2022, DROM et COM-NC